

COUP D'ŒIL

SUR

L'HISTOIRE DE LA PEINTURE.

ÉCOLE FRANÇAISE.

Ce n'est pas sans intention que nous nous sommes réservé de parler en dernier lieu de l'école française. L'histoire de l'école française se place, dans ces rapides études, après les grandes écoles d'Italie, parce que c'est des maîtres italiens que procèdent très-directement les maîtres français. Il ne faudrait pas néanmoins se presser de conclure, comme l'ont fait quelques critiques, qu'il n'existe pas à proprement parler d'école française, et que Simon Vouet, Lebrun, Lesueur, Jouvenet, etc., sont de purs copistes et de lointains imitateurs. La gloire de l'école française est, au contraire, d'avoir été une école, quand il n'y avait plus d'écoles en Italie. Après Raphaël, après Michel Ange, après Léonard de Vinci, après les Carrache, le Titien, le Corrège, le Dominiquin, il fallait descendre l'échelle de l'art, à moins de transporter l'art dans une nouvelle région d'idées, c'est-à-dire de lui faire subir une révolution pour entrevoir de nouveaux sommets. Aller plus haut que ces grands hommes en gravissant derrière eux la colline illuminée par leur gloire, c'était chose impossible; c'est chose impossible encore; c'est pourquoi l'arrière-garde des écoles, dont ils étaient les chefs, ne tarda pas après leur mort à suivre la pente de la décadence; quant à opérer une révolution, quant à déplacer le point de vue de l'art et à lui ouvrir des routes inexplorées, le moment n'en était point venu. — Ce grand mouvement devait être contemporain de celui

que le romantisme a opéré dans la littérature. Il y a vingt-cinq ans à peine qu'il a commencé; il continue sous nos yeux, et nous nous abstenons de le juger, parce que nous ne sommes pas la postérité, et que la postérité seule sait porter de bons jugements. Nous nous bornerons donc à constater que si quelque chose se remuait en France à l'époque où l'école française commença à se décider, ce n'était pas dans l'idée, mais dans la forme. Montaigne, Marot, Joachim du Bellay, Pasquier, donnaient les grands traits de ce beau moule d'où Corneille allait bientôt retirer notre langue toute jeune, saine et vigoureuse, au moment où Jean Cousin, le premier des maîtres français, posait la première pierre de notre école. Il y avait partout, dans le monde intellectuel, un travail d'adolescence et de perfection, mais non point de révolution. — Nous disons tout à l'heure qu'il n'y avait pas à monter plus haut que les grands maîtres italiens, et nous accordons que durant la période de gloire des écoles italiennes, les premiers essais de la nôtre furent obscurs. Mais une fois que la décadence eut commencé en Italie, c'est-à-dire après Léon X, il y eut une tâche encore bien glorieuse à remplir, celle de réunir, pour les conserver, les grandes traditions de beauté négligées à Rome, à Florence, à Venise, par ceux-là mêmes qui vivaient au milieu des plus splendides chefs-d'œuvre, au sein de ce classique éclatant dont nous avons, dans le cours de

nos précédents articles, nommé les principaux maîtres. — Cette tâche est celle qu'a prise pour elle l'école française; c'est du milieu du dix-septième siècle que date sa plus belle période :

L'illustre Jean Cousin fut le premier en France Qui d'un vaste tableau sut régler l'ordonnance,

dit l'auteur d'un pauvre poème sur la peinture. — Après Jean Cousin, qui a surtout le mérite d'avoir le premier compris qu'il y avait autre chose à faire que d'admirer et d'envier les artistes italiens réunis à la cour de François I^{er}, il s'écoule près d'un siècle sans que la peinture française s'éloigne beaucoup de son point de départ; — néanmoins, le visiteur qui parcourt le palais de Fontainebleau s'arrête encore devant les œuvres de Fréminet, de Toussaint Dubreuil et de Martin Meunier; — Quentin Varin, Noël Jouvenot ont aussi laissé des souvenirs durables. — Mais c'est à Simon Vouet que commence la période des grands maîtres français.

Né en 1582, *Simon Vouet*, fils de Laurent Vouet, peintre assez médiocre, mais sagement voué néanmoins aux grands principes de l'art, reçut de bonne heure de ce père éclairé des leçons qui tombèrent comme une semence féconde dans un terrain merveilleusement préparé par la nature à les recevoir. Pour donner une idée de la précocité de Simon Vouet, il doit être suffisant de dire qu'à peine âgé de quinze ans il avait déjà une réputation. Appelé à cette époque à Londres pour y faire le portrait d'une dame de la cour, il y resta plusieurs années et en revint avec ce qui est après le talent la plus sûre garantie du succès, c'est-à-dire une fortune presque achevée, une belle figure, beaucoup de confiance, et l'habitude de vivre familièrement au milieu des grands de la cour. — A peine de retour en France, il repart à la suite du baron Harley de Sancy, ambassadeur près la Porte-Ottomane, et exécute le tour de force de peindre de mémoire le portrait du

sultan Achmet I^{er}, qu'il lui a suffi de voir pendant une heure d'audience pour saisir sa remarquable physionomie; il n'eût tenu qu'à lui de peindre toute la cour, mais il lui tardait d'aller en Italie se livrer à des études sérieuses. — Il part et débute par Venise, où il travaille d'après Paul Véronèse; de Venise il se rend à Rome, et là, chargé par des marchands d'exécuter plusieurs copies des œuvres du Caravage, il se montre un si brillant interprète de ce peintre, qu'il attire sur lui l'attention du pape. Bientôt il a l'honneur de travailler par ses ordres à la décoration de Saint-Pierre; informé de cette haute marque d'estime, le roi Louis XIII ne veut pas être envers son sujet moins généreux que le souverain pontife, il lui envoie le brevet d'une pension de quatre cents écus.

La faveur dont Vouet jouissait auprès du roi Louis XIII, grâce au bruit de sa réputation, ne tarda pas à se manifester avec plus d'éclat. Un an après cette munificence, Louis XIII le rappelle formellement, pour le nommer son peintre en titre et *son maître en peinture*. Vouet fut, à la lettre, le maître de Louis XIII; il est incontestable qu'il lui donna des leçons de pastel, et que son royal élève arriva à faire des portraits ressemblants. Vouet se trouvait placé dans les conditions les plus favorables pour devenir le centre d'une école. Chargé d'immenses travaux pour les décorations des principales églises de Paris, celles de Saint-Eustache, des Carmélites, des Jésuites de la rue Saint-Antoine et de Saint-Nicolas du Chardonnet; pour le châteaude Saint-Germain en Laye, pour le Luxembourg, pour les hôtels somptueux habités par les seigneurs de la cour et de la finance, il se vit obligé d'appeler à son aide un grand nombre d'élèves, parmi lesquels brillèrent au premier rang Lebrun, Mignard, Lesueur, Dufresnay. — Malheureusement la précipitation que Vouet mettait nécessairement à l'exécution de tous ces travaux, l'amena à s'écarter du style

fier et sévère qu'il devait à son séjour en Italie, pour adopter une manière très-lâchée qui n'avait qu'un avantage, celui d'être plus expéditive.

« A cet égard, dit un éminent critique, » Vouet fut à peu près pour son époque ce » que le respectable Vien a été de nos » jours. L'un et l'autre, peintres d'his- » toire d'un ordre très-élevé, ont rendu à » l'art d'éminents services, en le faisant » rentrer dans la route du bon goût; et » tous deux, sur beaucoup de points, ont » été surpassés par leurs élèves. »

Vouet termina sa carrière à Paris en 1641, à l'âge de cinquante-neuf ans. — Il avait offert l'exemple d'un homme constamment heureux, chose rare dans l'histoire des artistes, qui ressemble trop souvent à un martyrologe.

Charles Lebrun, l'un des élèves de Simon Vouet, naquit à Paris en 1619. Placé dans l'atelier de Simon Vouet par le chancelier Séguier, un de ces magistrats qui se piquaient d'être en même temps des Mécènes, il s'y trouva avec Mignard et Lesueur. C'était vers 1643. Nicolas Poussin, dont la gloire était le seul chagrin de Simon Vouet, vint à Paris une ou deux années après, ramené de Rome, où sa fortune était presque faite, par les instances du chancelier Séguier, tout au regret de voir la France privée de son plus grand peintre. Nous dirons en parlant de Nicolas Poussin, quels furent les motifs qui lui rendirent insupportable le séjour de Paris. Ce qu'il est important de savoir, c'est qu'il entraîna à Rome le jeune Lebrun, dont il avait deviné le génie, il fit de lui son élève et son ami, et c'est à cette précieuse amitié, à cette communication de tous les jours avec le génie du Poussin, que Lebrun dut le talent le plus complet qui puisse se rencontrer dans un ordre secondaire. — Rappelé à Paris en 1648, il y exécuta pour l'église de Notre-Dame un certain nombre de tableaux qui lui valurent l'honneur d'être reçu à l'Académie de peinture. — Les pein-

tures de l'hôtel Lambert, qu'il exécuta de moitié avec Lesueur, sont de l'année 1649.

— Honoré de l'amitié de Fouquet à l'époque de la grande faveur de ce dernier, devenu bientôt le familier du cardinal Mazarin, il ne manquait à sa fortune naissante que de s'appuyer encore sur le fauteur du roi. Mazarin, qui l'aimait fort parce qu'il parlait bien italien, se chargea de lui faire faire ce grand pas. — C'est pour remercier Louis XIV de son bienveillant accueil que l'artiste peignit ce remarquable tableau connu sous le nom de *Christ aux Anges*, qui fait aujourd'hui partie de la collection du Louvre, et qu'il avait offert à la reine-mère pour la décoration de son oratoire. — Depuis lors, Lebrun fut le peintre de la cour. Louis XIV lui donna des lettres de noblesse, pour ne pas déroger en allant le voir peindre dans son atelier. C'est presque sous les yeux du grand roi qu'il peignit le tableau qui a pour sujet la *Famille de Darius*. — Le plus vaste ouvrage qui soit sorti du pinceau de Lebrun est la galerie de Versailles, où il représenta l'histoire du roi depuis le moment où il prend hardiment la direction de l'État, jusqu'à la paix de Nimègue. Si Lebrun avait pu y suffire il aurait peint tout ce qu'il y avait à peindre dans les bâtiments de la couronne; mais comme il ne lui était pas possible de se multiplier assez pour décorer plus de trois ou quatre châteaux à la fois, ce qui est déjà bien honnête, il dut se borner à diriger tous les travaux d'art qui s'exécutaient pour le compte du roi. — Logé à la manufacture des Gobelins, recteur, chancelier et directeur de l'Académie de peinture, il occupa bientôt une position qui lui valut, dans le domaine des arts, la puissance d'un ministre d'État. C'est à lui que les artistes français doivent l'établissement de l'école française de Rome. — Les choses allèrent ainsi tant que vécut Colbert, qui était devenu son protecteur après Fouquet; mais, Colbert mort, Louvois ne négligea

aucune occasion de rappeler aux amis de son prédécesseur que ce prédécesseur avait été son ennemi. — Lebrun, moins bien reçu à la cour que par le passé, cessa de s'y présenter; et supplanté dans de grands travaux par Mignard, il se borna à travailler pour les particuliers. Bientôt il devint misanthrope, morose, et succomba le 12 février 1690, à une maladie de langueur.

Pierre Mignard succéda à Lebrun dans ses titres et privilèges de premier peintre du roi. Brillant et facile coloriste, il manquait des qualités solides qui font le principal mérite des compositions de Lebrun; c'est un génie de courte haleine, qui se plaît au gracieux et y excelle, mais qui s'égare ordinairement et tombe dans la diffusion quand il se trouve en présence d'une vaste conception. — Mignard avait néanmoins fait d'assez longues études en Italie, sous l'œil du Poussin. Mais ce dernier, tout en s'étonnant de la prodigieuse facilité de son pinceau, avait prévu de bonne heure que le vol de son génie ne l'élèverait pas jusqu'à cet ordre de productions qui porte le cachet de l'inspiration. « Les têtes de Mignard, écrivait le Poussin, » sont agréables à considérer, mais elles » manquent absolument de force et de » vie. » — Ces défauts et ces qualités firent précisément la fortune de Mignard. Ses vierges mondaines convenaient le mieux du monde à ces oratoires du dix-septième siècle, où le profane trouvait une large place à côté du sacré, et rien ne devait être mieux goûté que ses portraits au coloris papillotant, dans un monde qui vivait à la lumière des girandoles. Tout ce qu'il y eut d'élégants dans cette portion de siècle posa devant Mignard, depuis Monseigneur, le fils de Louis XIV, jusqu'à mademoiselle de Lenclos. On pourrait partager en deux classes les portraits de Mignard : ceux qu'il a faits quand il était purement homme de cour, et qui réunissent tous ses défauts; ceux qu'il a peints les jours où il oubliait la cour pour redevenir purement artiste. —

Parmi ces derniers nous rangerons son propre portrait en pied, et celui de la marquise de Feuquières, sa fille. — Ces deux ouvrages, qui font partie de la collection du Louvre, sont remarquables par la facilité de la touche, la richesse du coloris, et la vérité naturelle et le fini de l'exécution.

Après Mignard, se présentent Sébastien Bourdon, Colomel, Bau, Boullongne, dont on peut voir encore de remarquables peintures dans la chapelle des Invalides; Philippe de Champagne, l'un des peintres les plus féconds de son temps, dont le coloris rappelle celui de Ribeira; Jean Jouvenet, artiste vigoureux et original, qui devint tout seul un grand peintre, et auquel on doit les douze apôtres qui sont autour du dôme des Invalides, et le plafond de la tribune de Versailles.

Voilà de grands noms et une glorieuse couronne d'artistes, mais au-dessus d'eux brille encore d'une lumière plus éclatante un autre nom aussi sonore que ceux des maîtres italiens. Nous voulons parler de Nicolas Poussin.

Nicolas Poussin. On chercherait inutilement dans l'histoire des hommes devenus immortels pour avoir été jusqu'aux dernières limites d'une grande œuvre, une personnalité marquée plus profondément du sceau de la vocation que celle de Nicolas Poussin. Il avait vu le jour en 1591, dans la petite ville des Andelys. — Son père était un vieux soldat blanchi sous le harnais, dont la suprême ambition pour l'avenir de ce fils se bornait à le voir un jour devenir lieutenant comme lui. — Quant à sa mère, qui avait épousé le lieutenant Poussin, après quinze années d'une paisible union avec un homme de loi mort au champ d'honneur, c'est-à-dire, au milieu de ses dossiers, son rêve était d'en faire un procureur; mais en ces matières, les parents proposent, et le génie des enfants dispose. — Dès les premières années, Nicolas Poussin s'éprit ardemment de la nature. — Un poète

qui lui adressait tout récemment des vers mélodieux (1), nous représente

Assis sur le gazon, au milieu de la plaine,
Un enfant sérieux, dont l'aurore était pleine
De précoces rayons;
Cherchant dans sa pensée et dans le paysage
Des dessins à jeter sur une blanche page
Qu'effleurait ses crayons.

Des riantes Andelys les deux villes compagnes,
Reines des chants heureux, des bois et des
[montagnes

De ces bords enchantés,
Faisaient naître à l'envi des images nouvelles
Pour l'enfant qui devait rendre jalouses d'elles
Les plus fières cités.

Tels furent, en effet, les commencements du Poussin; deviné, encouragé par un peintre médiocre qui traversait les Andelys, il quitta la maison paternelle à l'âge de dix-huit ans, pour venir à Paris apprendre les sûrs principes et les règles nécessaires de cet art divin, dont il avait le profond sentiment. Il commença à Paris par subir les rudes épreuves de la misère, et ce fut avec une résignation d'apôtre qu'il sut les supporter. — Deux fois la pauvreté l'arrêta sur le chemin de Rome, où il allait résolument à pied, demander aux ombres de Raphaël et du Titien ces conseils qui lui manquaient dans l'atelier des maîtres français. — Cette lutte contre la fortune, qui lui ferme le chemin de la ville sainte, dure quinze ans; enfin, il fait heureusement la connaissance du cavalier Marini, auteur du poëme *Adone*. Celui-ci l'aide de sa bourse, et Nicolas Poussin peut le suivre à Rome en 1624. — Il laissait à Paris plusieurs ouvrages remarquables, et un commencement de réputation. Quelques amis avaient essayé de l'y retenir, en lui disant qu'il avait tort d'aller chercher si loin la fortune, quand déjà elle s'asseyait à sa

porte. — Mais que lui importait de *faire sa fortune*? Ce qu'il voulait, c'était un piédestal à côté de Raphaël; il lui tardait d'aller puiser le génie aux mêmes sources que le divin Sanzio. — Enfin, il voit Rome,

C'est la ville des sept collines,
C'est Rome! ô jour de joie! ô triomphe! les dieux,
Les Césars, Raphaël, les temples, les ruines,
Le Capitole altier, le Vatican pieux,
Tout est là devant lui!

Rome! est-ce déjà la victoire? — Non, c'est encore la misère et la faim. — Et cette vie amère qu'il supporte sans se plaindre, parce qu'il se console naïvement en admirant et en copiant la beauté de l'antique, cette vie amère dure encore cinq longues années.

Enfin, en 1629, la protection du cardinal Barberini lui vaut la commande d'un travail important. La lumière se fait autour de cet homme obscur qui s'est borné jusqu'alors, courtisan maladroit, à vivre dans la familiarité d'Homère, de Virgile et des statues grecques. — *La Mort de Germanicus, la Prise de Jérusalem, les Philistins* se succèdent sous son pinceau. — Une nouvelle école, fondée sur les plus pures traditions de l'antiquité, s'élève à Rome, et il s'en trouve le chef. — D'illustres amitiés viennent charmer sa retraite. — Un jour son roi le rappelle. Ah! comme il se décide avec peine à quitter cette petite maison de Rome, où il jouit si modestement de sa gloire, si doucement de son bonheur. — Mais ce n'est pas en vain qu'un ministre de Louis XIII s'adresse à son patriotisme. — A-t-il pour toujours répudié la France parce qu'il y a souffert? — Ce reproche suffit, Nicolas Poussin revient en France; — il y est reçu avec la considération qu'il mérite; mais bientôt une nuée de rivaux le harcèlent de calomnies, des cabales s'élèvent contre lui, il n'est pas fait pour ces luttes misérables. — Il prend la résolution de retourner à Rome pour ne plus revenir: il s'éloigne en jetant un regard de dédain sur ses ennemis;

(1) Edouard Crémieux. — *Le Poussin et son monument*, poëme couronné en 1831 par la Société des belles-lettres de l'Eure.

Mais avant de partir leur laisse pour adieux
Cette image où, trompant et la haine et l'envie,
A leurs traits, par le Temps ravie,
La Vérité remonte aux cieux.

M. Édouard Crémieux m'a fait l'honneur,
en ma qualité de biographe du Poussin,
de m'adresser son œuvre de poète. Je ne
saurais mieux le remercier, qu'en lui em-
pruntant la peinture harmonieuse des der-
nières années de notre grand artiste. Il
nous le montre de retour à Rome,

..... Calme et grave en son humble demeure,
Dans la ville éternelle il veut couler sans bruit
Des jours heureux et doux que nul souci n'ef-
[leure,
Dédaigneux de l'éclat qui le cherche et qu'il fait.

Son front où ne se pose aucune ombre importune,
Ses traits fiers sont empreints d'une austère
[beauté.
Portant également l'une et l'autre fortune,
Son âme se complait dans sa sérénité.

Il vit content de peu; si parfois la richesse
Met plus d'or qu'il n'en veut sur ses œuvres sans
[prix,
Modeste, il le refuse; et la vaine largesse
Retourne aux mains du riche incrédule et surpris.

Il plaint l'homme entouré de serviteurs sans
[nombre,
Et si quelque étranger le visite, la nuit,

Pour éclairer sa marche en son escalier sombre.
Lui-même il prend en main sa lampe et le
[conduit.

Regardez ce tableau qu'avec joie il achève,
O vous, qui, méditant sur ces esprits élus,
Cherchez à ressaisir, même en leur moindre rêve,
Les illustres penseurs des temps qui ne sont plus!

Au bord d'une onde calme, en un vallon fertile
Plein d'ombre et de repos, Diogène en chemin
S'arrête, rejetant son écuelle inutile,
Près d'un passant qui boit dans le creux de sa
[main.

Le peintre a mis sa vie en ce tableau fidèle,
Emblème qui la montre, ainsi qu'en un miroir,
Frugale, rejetant le superflu loin d'elle,
Et, comme ce vallon, paisible et douce à voir.

Vers 1662, le travail opiniâtre auquel se
livrait le Poussin altéra profondément sa
santé. L'état d'affaïssement dans lequel il
était tombé influa sur sa peinture; il fut
le premier à s'en apercevoir, et le chagrin
qu'il en éprouva vint en aide à la maladie.
Cependant, en 1664, il parut reprendre
des forces et exécuta le plus remarquable
de ses tableaux, connu sous ce titre : *le
Déluge*. C'était le dernier éclair du génie.
Cette belle œuvre terminée, il déposa son
pinceau pour ne plus le reprendre; et
en 1665, toutes les académies de peinture
prirent son deuil.

J. DE CHATILLON.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des Français de divers États,
par A.-A. de Montéil.

4^e article.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Un enseigne d'infanterie, devenu pré-
cepteur des enfants d'un homme de cour,
se résoud à écrire ses mémoires et à retra-
cer le souvenir des scènes variées qu'il a
vues passer devant ses yeux. Il écrit au jour
le jour, décrivant tantôt un détail de
mœurs, tantôt une coutume ancienne,

tantôt une mode nouvelle, tantôt un ridi-
cule, tantôt une bonne action, laissant au
lecteur le soin de compléter ce tableau, et
d'en faire sortir la société du siècle de
Louis XIV; cette société qui tenait au
moyen âge par la religion, *par l'ancienne
marque, par l'ancienne droiture, par
l'ancienne probité*, pour parler le langage
de Bossuet, et qui marche en tête des so-
ciétés modernes, par les talents, les lumières
et la délicate politesse qu'elle apportait dans
toutes les relations.

En ce temps-là, on aimait le roi, et voici comment l'auteur parle de Louis XIV.

« Du haut de son trône, Louis voit les arts qui sont la vie de la société; les arts mécaniques. Lisez, sans reconnaissance, si vous le pouvez, ses règlements sur les manufactures qu'il protège, qu'il décore, qu'il ennoblit; voyez Louis s'habiller d'étoffes françaises; voyez la cour, la France, l'Europe s'en habiller aussi. Entendez partout le bruit des ateliers.

» Aussitôt que Louis déploie la superbe architecture du Louvre, de Versailles, de Trianon, de Marly; la France, l'Europe se décorent d'admirables monuments.

» Quel goût exquis montre Louis dans la peinture, la sculpture, la musique; et quelles dépenses ne fait-il pas! Aussi, vous voyez la France, l'Europe rechercher, fêter les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les beaux-arts.

» La cour de Louis, devenue par la pureté du langage, le bon ton, les grâces, l'élégance, les belles manières, le modèle des autres cours, devient aussi une école universelle de politesse qui fait autorité dans les deux hémisphères et peuple la France d'étrangers.

» La droite raison de Louis, son sens exquis, le défendit du mauvais, du médiocre, lui font accueillir avec enthousiasme le bon et le beau. Il n'en faut pas tant pour qu'à sa voix auguste, le génie littéraire en tous lieux apparaisse et se montre les mains et les bras pleins de livres écrits pour la postérité. La gloire des lettres élevée à son comble, grave sur le front du siècle ce nom immortel de Louis XIV.

» Mais qu'est-ce que les arts et les lettres, sans les autres parties de la grande économie sociale? Louis demande à son ministre une ordonnance qui, par ses rapports avec toutes les divisions du négoce, en soit la perpétuelle règle, la perpétuelle vie. Son ministre y met aussitôt la main; le roi en examine, en discute religieusement tous les articles, et enfin il signe le Code

de commerce copié, recopié, imprimé, réimprimé dans le monde entier.

» Louis s'est fait deux grands ministres, deux grands bras, si je puis m'exprimer ainsi: Louvois, le bras de la guerre; Colbert, le bras de la paix. Louis, comme tous nos glorieux monarques, est avant tout guerrier, et de toutes les œuvres des ministres, l'œuvre du ministre de la guerre est surtout la sienne. Aussi quel beau et terrible système militaire! L'Europe en a pris les habits des soldats, les armes, l'organisation, les noms des corps et des grades; les institutions, la discipline, les exercices; mais elle n'a pu en prendre l'âme qui anime Louis, qui anime Louvois, qui anime l'armée!

» Une autre chose que les autres rois n'ont pu apprendre de Louis, c'est avoir une volonté ferme, inébranlable, signe d'une âme forte, d'un esprit bon et juste. Qui jamais a voulu plus absolument que Louis, depuis qu'il prit sa couronne sur le cercueil de Mazarin?... Ils n'ont pas mieux appris de lui à avoir des paroles gracieuses, nobles, impassibles, solennelles: les paroles de Louis, rapportées par les étrangers à qui elles sont adressées, volent et circulent dans tous les pays. »

Comment se recrutait cette armée redoutable à l'Europe et que l'Europe prenait pour modèle?

« C'était, raconte l'enseigne-précepteur, une espèce de réjouissance publique lorsque, dans les rues, le tambour annonçait que je venais faire des recrues. Le tambour parcourait la ville, il s'arrêtait dans tous les carrefours, et après avoir battu les trois bans, il portait la main au chapeau, et disait, suivant la formule ordinaire: *De par le Roi! on fait savoir à tout homme, de quelque qualité et condition qu'il soit, âgé de seize ans, qui désirerait prendre parti dans le régiment de Thiarges, infanterie, qu'on lui donnera quinze francs, vingt francs, selon l'homme qu'il sera, et un bon congé au bout de trois ans. Argent*

comptant sur la caisse! on ne demande pas de crédit. Ceux qui sont portés de bonne volonté n'ont qu'à venir!

» Les recommandations des capitaines aux officiers recruteurs étaient celles-ci : point d'homme marié, point d'homme étranger, point d'homme de la ville de Saint-Étienne, point d'homme de l'île de Rhé, point d'homme de l'île d'Oléron, point d'homme du Boulonnais. On sent la raison des deux premières prohibitions. La raison des autres est que le recrutement diminuerait le nombre des ouvriers de la manufacture d'armes de Saint-Étienne, qu'il affaiblirait la population de l'île de Rhé, nécessaire à sa défense, qu'il en serait de même pour l'île d'Oléron, de même pour la province du Boulonnais qui fournit au roi les régiments destinés à la garde des côtes. La cavalerie se formait par des engagements volontaires, et se composait de gentilshommes et de jeunes gens de la bonne bourgeoisie.

Les impôts ont été, de tous temps, matière à révolte. Voyons comment se prélevaient ces *tailles*, ces *gabelles*, ces *aides*, qui ont tant fait murmurer nos aïeux.

Tous les comptes des revenus généraux du royaume commencent par les *tailles*; commençons donc par les *tailles*. Je me souviendrai toute ma vie (c'est un marchand de flûtes qui parle) qu'un jour, il y a déjà bien longtemps, je parcourais, en faisant mon commerce, une belle vallée, longue de plusieurs lieues. J'étais à cheval, mes sacoches, mes fourreaux de pistolets étaient remplis de flûtes que je vendais à droite, à gauche et au prix que je voulais. Tout à coup, je cesse d'en vendre; en même temps et tout à coup aussi, je m'aperçois que le pays est changé, que les terres ne sont plus aussi bien cultivées, ni aussi bien closes. J'étais, sans le savoir, sorti d'une province cadastrée, où les *tailles* étaient foncières, fixes, et, sans le savoir aussi, j'étais entré dans une province non cadastrée, où les *tailles* étaient foncières,

industrielles, personnelles, variables. Dans l'une, le propriétaire ne craint pas d'augmenter sa taille en fertilisant ses terres, et il les fertilise; dans l'autre, il craint d'augmenter ses tailles en les fertilisant, et il ne les fertilise pas. On parle de cadastrer toute la France; mais quand cela se fera-t-il? Ah! que de flûtes je vendrais! On parle aussi de classer les terres. Ah! si cela se faisait, je n'aurais pas assez de flûtes!

» Viennent maintenant les *gabelles*. Ce vieil impôt du sel a, depuis quatre cents ans, fait faire bien des flûtes, surtout des flûtes à berger. La viande vivante, si l'on peut s'exprimer ainsi, a besoin d'être salée aussi bien que la viande qui est sur la table. Il est vrai qu'année commune, les *gabelles* rendent au roi trente millions, mais il est vrai aussi que ces trente millions en coûtent au peuple trente autres (1), et ce ne serait rien si les *gabelles* ne lui coûtaient encore ses plus nobles vertus: la franchise, la véracité. Dans les familles, d'ailleurs honnêtes, la ruse, le mensonge, sont applaudis pourvu qu'ils aient pour objet la *gabelle*. Sans doute, Colbert a réprimé bien des exactions, sans doute aussi, j'en conviens, j'ai vendu quelques flûtes de plus, mais il n'avait qu'à imposer et à rendre le sel vénal aux salines, à renvoyer cette armée de gardes et de financiers, afin de dégrèver les fonds de tous par l'abaissement des impôts indirects; que de flûtes, que de flûtes vendues!

» Viennent les *aides*. J'arrivai un bel après-midi à Évreux; j'avais marché pendant plusieurs heures; j'étais fatigué, je m'assis sur mon sac de flûtes devant une maison de la longue rue des Halles; ma tête se trouvait au-dessous de l'accoudoir des fenêtres du rez-de-chaussée, en sorte qu'un homme qui était au dedans et qui parlait croyait n'être entendu que de ceux

(1) Parce que la cherté du sel en faisait négliger l'emploi dans l'agriculture et dans l'élevé des bestiaux

qui passaient dans la rue. — On ne pourra donc, s'écriait-il, jamais boire un verre de vin ou de bière sans que les employés de la ferme viennent le jager ou le flaire? Cette *Ferme*, cette dangereuse et redoutable *Ferme* corrompt le peuple, pensionne les intendants et les cours de finances, tient en sa puissance les canaux de l'agriculture, de l'industrie et du commerce; elle bouche avec l'or les oreilles du prince, à qui elle persuade que la régie seule peut assurer le service public, que la *Ferme* seule peut contracter l'engagement de payer d'avance et à terme fixe, et, des sommes immenses qu'elle arrache si durement à ses sujets, tantôt par ses droits sur les boissons, tantôt par d'autres perceptions, elle lui en rend à peine chaque année vingt et un millions. »

Les finances ont toujours été le revers de la médaille gouvernementale; cela date de loin!

Pour terminer en peu de mots le tableau du dix-septième siècle, voici le jugement mis dans la bouche des contemporains sur les divers événements qui en ont marqué le cours.

« En 1610, tragédie de la rue de la Féronnerie. La France, comme percée du poignard qui perça le cœur de Henri IV, pousse un grand et douloureux cri. Henri fut un grand capitaine, un homme d'état, un grand roi, un bon roi.

» En l'année 1626, tragédie du règne de Richelieu, derrière lequel se cache Louis XIII. Richelieu, toujours debout, jamais assis sur le trône, frappe, avec la hache du bourreau, ceux qui en tentent l'abordage. Jugement des contemporains: Armand Duplessis, cardinal de Richelieu, fut un grand ministre d'état. En lui revivait la politique de Henri IV, dont il eut l'inébranlable volonté. Il versa le sang, mais ce ne fut que celui de ses rivaux qui voulaient verser le sien, sans avoir ni ses

talents, ni son âme, ni son cœur. Richelieu, tint le sceptre; Louis XIII, la couronne.

» Nouveau règne, nouvelle scène, nouveaux acteurs. Une reine espagnole, jusqu'à ce jour dans la disgrâce, tenant le petit roi, son fils, par la main; un cardinal à peine connu en France, sortant du catafalque de Louis XIII et montant sur le théâtre. Le commandement de l'armée, la principale défense de l'État, est donnée à un jeune homme qui avait à peine quitté le collège, et laissé ses camarades sur les bancs, mais ce jeune homme était le duc d'Enghien, et fut depuis le grand Condé.

» En l'année 1683, mort du grand Colbert. Pendant vingt ans il n'avait pas manqué à son rôle de grand administrateur. Peuples, retenez le nom de Sully, le nom de Colbert; ils vous ont, l'un et l'autre, fait du bien d'une manière différente.

» En l'année 1700, le roi d'Espagne meurt. Il avait déclaré le duc d'Anjou, second petit-fils de Louis XIV, son unique héritier.

» Grande et solennelle scène d'acceptation de cette hérédité, où Louis XIV reconnaît le nouveau roi d'Espagne, traite son petit-fils de frère et de Majesté.

» Les princes de l'Europe, debout autour de la France, gardent un silence menaçant, complètent leurs troupes, fortifient leurs frontières, et se préparent à plaider au tribunal de la force, la cassation du testament d'Espagne..... »

Nous regrettons de n'avoir pu donner que quelques courts extraits de ce dernier chapitre, qui est une excellente leçon d'histoire. Dans un prochain article, nous jeterons un coup d'œil sur le cinquième et dernier volume, qui traite du dix-huitième siècle.

M^{me} E. R.

BLANCHE GERMANCEY.

« Voyons, Blanche, viens ici, et parlons raison, dit un matin le colonel Germancey à une jeune et belle fille aux yeux noirs et brillants, à la chevelure brune, à la peau de lis et à l'air un peu mutin.

— Oh! mon père, répondit Blanche d'un ton boudeur, vous voulez me faire pleurer!

— Oui, je le sais; nos entretiens finissent presque toujours par des larmes, quand le mot raison est prononcé. Cependant, aujourd'hui, il s'agit d'un intérêt trop grave pour que je ne t'oblige pas à m'écouter, au risque de ce qu'il peut en advenir. Ainsi assieds-toi là; il faut que nous causions ensemble. »

Blanche obéit.

« Ma chère enfant, reprit son père, tu vois quel bouleversement notre fortune vient d'éprouver durant ces deux dernières et terribles années de 1814 et de 1815. J'ai perdu ma place, les biens que je possédais en Espagne m'ont été enlevés, je ne suis à présent qu'un officier à demi-solde. Si je venais à mourir, que deviendrais-tu, toi qui n'as plus de mère? à qui pourrais-je confier le soin de veiller sur ton avenir? Te trouver un mari me semblait difficile, impossible même, puisque je n'ai point de dot à lui offrir, quand, par un bonheur inespéré, un excellent parti vient de se présenter. C'est ton cousin, le fils de ma sœur, jeune homme d'un mérite reconnu, d'une conduite exemplaire, auquel on ne peut reprocher que d'être assez fou pour offrir douze ou quinze bonnes mille livres de rente à une petite personne qui ne lui apportera pas un denier en mariage. Cependant tu lui témoignes de l'éloignement et ne sembles pas lui rendre justice.

— Pardonnez-moi, mon père, je rends parfaitement justice à mon cousin. Je sais

qu'on lui trouve beaucoup d'esprit, d'instruction, et un caractère très-doux. La manière dont il nous a parlé de sa mère et de sa sœur me prouve qu'il a pour elles une tendresse et des attentions du plus heureux augure pour la jeune personne qui deviendra sa femme; et je reconnais encore qu'en songeant à moi, il fait preuve d'un noble désintéressement.

— Voilà des paroles qui me charment : alors que lui reproches-tu ?

— Ah! mon père, je lui reproche une chose qui m'empêchera toujours de l'aimer : il est ridicule.

— Ridicule! Saint-Valery ridicule! En quoi donc, je vous prie?

— D'abord il s'appelle *Aurèle*, et c'est pour un Français un nom si étrange que celui d'un empereur romain!

— Passe. Je reconnais qu'il est de mauvais goût de se faire appeler comme les personnages de l'antiquité; mais c'était la mode il y a une vingtaine d'années, et l'on ne choisit pas son nom.

— Il a rapporté de son village de la Normandie un air gauche, timide, effaré.... Avez-vous remarqué qu'il porte des gants verts, qu'il laisse son chapeau dans la salle à manger, et entre au salon sans pouvoir se donner une contenance?

— Voilà un tort énorme! Tu lui diras de prendre un maître de danse.

— Il aurait bien besoin aussi d'un maître qui l'initiat aux usages du monde, car il y manque à chaque instant; cela va jusqu'à l'impolitesse. L'autre soir, tandis que je jouais ma grande fantaisie sur le piano, il a eu l'impertinence de bâiller dans un coin... je l'ai bien vu!

— Désolé que cela te fâche, car ta grande fantaisie m'endort aussi. Quant aux gants verts de Saint-Valery, à sa gaucherie, à son ignorance des usages du monde, ne

comprends-tu pas qu'il suffirait de quelques avis de sa femme et d'un séjour un peu prolongé à Paris pour faire disparaître tous ces graves sujets de reproches ?

— Un séjour prolongé à Paris ? Ah ! bien, oui !... Mon cousin n'a nullement l'intention de s'y fixer. La campagne lui inspire une passion qu'il exprime en des termes dignes d'un berger de Florian, et sa femme peut s'attendre à se voir ensevelir au fond de quelque hameau bien champêtre.

— Pourquoi ?... Saint-Valery montre tant de complaisance ! il te ferait aisément le sacrifice de passer une partie de l'hiver à Paris.

— Mais non, il me l'a dit : il se pique de raison et de modération dans ses goûts et dans ses plaisirs. Le bonheur ne lui semble possible que dans l'indépendance, dans la retraite, au sein d'une famille bien unie. Et moi, qui avais compté sur une destinée brillante, animée... me voir réduite à devenir une ménagère. Oh ! c'est une existence à laquelle je ne pourrai jamais m'accoutumer !

— Après?... continue... achève de m'énumérer les torts de ton cousin.

— Les voilà ! mon père, et c'est bien assez. »

Le colonel haussa les épaules, regarda sa fille d'un air de doute, réfléchit un instant, puis la prenant par la main, il lui dit d'un ton plein de douceur et de tendresse : « Écoute, mon enfant ; ton antipathie pour Aurèle me paraît trop peu motivée. Les raisons que tu me donnes ne doivent être que des prétextes. Il faut me parler avec franchise. Je suis prêt à seconder tes vœux, s'il est en mon pouvoir. As-tu laissé en Espagne, as-tu déjà rencontré en France, une personne que tu préfères à ton cousin ?

— Moi ! mon père, s'écria Blanche en se jetant au cou du colonel, moi, je me serais permis d'avoir un sentiment que vous ne connaîtriez pas ? Ah ! je ne vous ai ja-

mais donné sujet de prendre de moi une si mauvaise opinion !

— Bien ! bien ! calme-toi. Il n'est pas nécessaire de pleurer pour me convaincre. Je te crois. Mais alors ton refus est la chose du monde la plus déraisonnable ; songe donc à la position où tu tomberais si je venais à mourir ? Non—seulement l'isolement, l'abandon te menacent, mais la misère... Ah ! je n'ose y penser !

— Oh ! mon bon père ! ne me parlez pas de votre mort. Non, vous vivrez longtemps, bien longtemps encore, on vous rendra vos biens, votre place, vous ne serez pas réduit à sacrifier votre fille. »

Le colonel employa toutes les ressources de son éloquence, raisonna, pria ; mais voyant Blanche se mutiner de plus en plus : « Ma fille, lui dit-il froidement, dans deux mois vous aurez atteint l'âge auquel nos lois me permettent de vous marier : vous aurez quinze ans, tâchez de vous accoutumer d'ici là à l'idée de donner votre main à Saint-Valery, car je suis résolu à la lui accorder.

— Quoi ! mon père, dit Blanche stupéfaite, vous seriez capable de me contraindre ? d'exercer envers moi un acte de despotisme ?

— Ah ! voilà les grands mots d'usage en pareille circonstance ; mais je n'en suis pas ému le moins du monde. Si je vous connaissais une préférence, je craindrais de vous rendre malheureuse en vous obligeant à y renoncer ; si votre cousin avait un extérieur désagréable, vous êtes si frivole, si enfant, que ce motif de répugnance mériterait d'être pris en considération. Mais il n'est rien de tout cela, et vous refuseriez le meilleur mari que vous puissiez jamais avoir, par la raison, s'il vous plaît, qu'il se nomme *Aurèle*, qu'il laisse son chapeau dans la salle à manger, qu'il porte des gants verts, que la mauvaise musique l'ennuie, et qu'ayant toujours vécu à la campagne il n'a pas les manières des élégants de la ville?... Allons donc ! je

serais moi-même un extravagant si je cédaï à de semblables caprices. Bientôt vous seriez la première à blâmer ma condescendance ; mais c'est une faiblesse dont je ne me rendrai point coupable ; ce mariage se fera. »

Blanche, qui avait été gâtée jusqu'alors, sortit vivement irritée. Elle passa la matinée à pleurer, et quand son cousin arriva, elle se présenta devant lui avec les yeux rouges et l'air le plus accablé qu'il lui fut possible de prendre. Saint-Valery, frappé de l'état où il la voyait, lui en demanda aussitôt la cause. C'était ce que Blanche attendait : « Ah ! mon cousin, vous me voyez au désespoir, se hâta-t-elle de répondre. Qui l'aurait pu croire ? Mon père est capable de me marier contre mon gré ! L'époux qu'il veut me faire accepter est très-estimable, très-digne de plaire, sans doute. Mais que vous dirai-je ? tout en lui rendant justice, jamais je ne pourrai l'aimer. Ses goûts, ses projets sont opposés aux miens, et si je fais à sa générosité un appel inutile, s'il est capable de se prévaloir de l'autorité de mon père, je serai la plus malheureuse des femmes... Je mourrai de chagrin indubitablement. »

Ce langage devenait clair pour Saint-Valery. Jusqu'à présent il était resté dans le doute ; car s'il paraissait lui déplaire comme époux, comme parent elle ressentait pour lui une amitié qui lui avait fait prendre de fausses espérances... Il venait d'être complètement désabusé ! Sa douleur fut profonde. Blanche se taisait pour l'obliger à prendre la parole. « Rassurez-vous, ma cousine, rassurez-vous, répondit-il enfin ; puisque celui dont vous parlez est un honnête homme, il suffira de lui dire... ce que vous me dites, pour le déterminer à renoncer à vous.

— Plait-il, mon cousin ? je ne vous entends pas bien. Ne venez-vous pas de m'assurer que la personne en question s'éloignera d'elle-même sans m'exposer à recevoir des reproches de mon père ? »

Aurèle fit un signe affirmatif... il ne pouvait parler.

« Si cela est vrai, continua-t-elle, combien je lui saurai bon gré de cette délicatesse ! et qu'à la place du sentiment que je ne puis lui accorder, cette personne m'inspirera de reconnaissance ! »

Aurèle se leva, marcha quelque temps dans la chambre, puis revenant vers Blanche : « Ma cousine, lui dit-il, recevez mes adieux ; je vais quitter Paris. Ma mère et ma sœur me rappellent, et j'éprouve le besoin de les revoir... de revoir les seules amies que j'aie au monde... »

— Ah ! mon cousin, dites les meilleures amies, mais non pas les seules ; car vous trouverez toujours en moi une bonne parente, qui n'oubliera jamais combien vous lui avez donné sujet de se louer de votre générosité à son égard. »

Saint-Valery s'éloigna accablé de douleur. Dès le soir, il écrivit au colonel pour lui faire savoir qu'un événement imprévu l'obligeait de quitter subitement Paris, où il ne comptait pas revenir. A cette nouvelle inattendue, à la manière dont elle lui était annoncée, le colonel devina ce qui s'était passé en son absence. Il montra le billet de Saint-Valery à sa fille, en lui disant d'un ton sévère : « Blanche, vous vous êtes révoltée contre moi ; vous avez chassé d'ici celui qu'au fond de l'âme j'avais adopté pour mon fils. Je ne vous ferai point de reproches ; les malheurs qui seront la suite de votre rébellion vous puniront assez ! »

Est-ce qu'on croit au malheur à quinze ans ? Blanche ne fut occupée que du soin d'apaiser son père, par ses caresses, sa gaieté et les espérances qu'elle voulait lui faire partager.

En effet, il se fit bientôt une amélioration dans leur sort. Le colonel joignit à sa demi-solde les fruits d'un travail littéraire, et sa fille eut alors la possibilité de reparaître dans le monde. Combien sa place y fut différente ! Le colonel Germancey avait

tout perdu ; Blanche ne retrouva plus cette considération, ces égards qu'elle croyait recevoir pour elle-même, et qui n'étaient offerts qu'au rang et à la fortune de son père.

Sa beauté parfaite, son esprit, ses talents, la rendaient, il est vrai, trop remarquable pour qu'elle ne fût pas souvent distinguée. Pendant plusieurs années elle obtint de ces hommages insignifiants qu'on offre à la plus belle. Souvent même elle crut avoir produit une plus durable impression. Mais après quelques jours d'assiduités, quand on apprenait que ces grâces dont on était charmé formaient toute la dot de mademoiselle Germancey, on disparaissait pour toujours. Ces désertions n'avaient jamais laissé de regrets dans l'âme de Blanche ; puis elle finit par se persuader qu'il n'existait pas un homme capable de mettre ses affections au-dessus de ses intérêts, et elle conjura son père de la laisser renoncer entièrement au monde, pour chercher son plaisir dans l'étude et la culture des arts. Il y consentit, et Blanche avoua que les deux années qu'elle avait passées dans une retraite absolue pouvaient être mises au nombre des plus heureuses de sa vie.

Vers ce temps, un événement inattendu vint opérer une révolution dans son existence. Un camarade de collège du colonel Germancey, auquel il avait rendu de grands services, et qui lui était resté fort attaché, venait de mourir aux Indes, laissant à Blanche, sa filleule, toute la fortune qu'il avait acquise. Cette fortune était considérable.

Blanche n'en désirait pas moins conserver son genre de vie retirée, mais cela n'était plus en son pouvoir. Le colonel n'approuvait pas les projets de retraite adoptés par sa fille ; il prit un train conforme à sa richesse, et Blanche, malgré sa répugnance, fut obligée de faire les honneurs de la maison de son père.

C'est alors qu'elle se vit entourée d'é-

gards, de flatteries, c'est alors que des hommes élégants se disputèrent sa main ; mais inutilement. Prévenue de l'idée qu'ils la recherchaient pour sa fortune seule, Blanche ne ressentait pour eux que dédain et mépris.

Mais bien que ces sentiments fussent assez légitimes, elle était triste. Blanche, née pour sentir le charme des liens de famille, songeait avec effroi à l'isolement qui l'attendait le jour où son père la laisserait orpheline. « Eh quoi ! disait-elle, faut-il renoncer à la part de bonheur que Dieu m'avait réservée ? N'est-il donc aucun homme dont l'âme ne soit pas dégradée par l'amour de l'or ? »

Cette pensée lui rendit le souvenir du pauvre Saint-Valery, dédaigné, tourné en ridicule. Maintenant combien ne se trouvait-elle pas injuste et frivole ! combien ne lui savait-elle pas gré de la tendresse dont il avait fait preuve ! Plus elle interrogeait sa mémoire, plus elle éprouvait de regrets. Qu'avais-je de sérieux à lui reprocher, se disait-elle, sinon de ne point partager les travers dont j'étais alors possédée ? Ses opinions, ses goûts sont devenus les miens. Cet homme de vingt ans savait par la seule réflexion, ce que d'autres apprennent par de longues années d'expérience. Mais notre rupture est-elle donc sans retour ? Non, s'il est libre encore, s'il peut reprendre pour moi un peu de son ancien attachement, mon choix est fixé : celui qui préfère la jeune fille sans dot, deviendra l'époux de la millionnaire.

Mais qu'était-il devenu ? Blanche l'ignorait. Toute correspondance avait cessé peu à peu entre lui et le colonel. On savait seulement que, revenu près de sa mère, Aurèle lui avait rendu pendant deux ans tous les soins du meilleur des fils, jusqu'à l'instant où la mort la lui avait enlevée. Depuis lors il cherchait dans les voyages une distraction à sa douleur ; et Lucile Saint-Valery se trouvait à Paris, dans un pensionnat où son frère l'avait placée avant son départ.

L'absence d'Aurèle ne parut point à Blanche un obstacle à ses desseins. Après trois années passées loin de son pays, un tel voyageur devait éprouver le désir de le revoir. Saisissant donc le moyen qui s'offrait à elle pour renouer des relations interrompues, Blanche se rendit à la maison d'éducation où l'on élevait sa jeune cousine.

C'était une personne de dix-huit ans, fort jolie, fort gracieuse. Blanche n'eut pas besoin d'efforts pour lui témoigner de la sympathie. Bientôt les cousines se lièrent intimement, et Lucile vint demeurer chez son amie, après y avoir été autorisée par son frère.

Le nom de ce frère revenait souvent dans la conversation de Lucile. Les lettres qu'elle recevait de lui étaient toujours communiquées à Blanche, très-curieuse en apparence des détails qu'elles contenaient sur les contrées parcourues par Saint-Valery. Il était souvent question d'elle dans ces lettres. Aurèle se montrait surpris et charmé de tout ce qu'elle faisait pour sa sœur, mais il ne parlait pas de retour, et Blanche disait tristement : Hélas ! j'ai bientôt vingt-deux ans, reviendra-t-il avant que l'âge m'ait changée au point qu'il ne puisse me reconnaître ?

Un matin, le colonel dit à sa fille. « Depuis que Cécile demeure près de toi, plusieurs personnes l'ont demandée en mariage. Elle paraît distinguer Frédéric Dercour. C'est un parti convenable sous tous les rapports. Je vais écrire à Saint-Valery pour lui en parler et lui demander son consentement... »

— Mais, mon père, reprit Blanche d'un air fort embarrassé, ne serait-il pas mieux qu'Aurèle vit M. Dercour, et prit lui-même le soin de le juger ? Conclurez-vous seul ce mariage ? c'est vous rendre responsable du bonheur des époux ; vous exposer peut-être à recevoir un jour des reproches... D'ailleurs Lucile serait fort affligée si un autre que son frère la conduisait à l'autel. Il me semble... c'est-à-dire, ne vous sem-

ble-t-il pas qu'Aurèle devrait revenir ? »

Tandis que Blanche parlait, son père la regardait avec attention et parut frappé d'une idée subite : « Tu as raison, ma fille, tu as raison, s'empressa-t-il de répondre ; j'approuve ta pensée ; elle s'accorde à merveille avec la mienne. Oui, oui, il faut que notre bon Saint-Valery nous revienne. Ses voyages ont assez duré ; et s'il conserve encore de la tristesse, eh bien, j'espère que nous parviendrons à la dissiper. »

Il écrivit ; Lucile envoya lettre sur lettre ; Aurèle paraissait hésiter ; enfin, il annonça son prochain retour.

La joie de Blanche était mêlée à de vives inquiétudes. C'était sans doute avec de grandes préventions contre elle que Saint-Valery allait revenir ; elle rêvait au moyen de les faire disparaître, et dans l'intention d'en détruire une, dès les premiers jours de mars, elle désira partir pour la campagne.

Ce fut là qu'Aurèle rejoignit sa famille. Il était toujours le même pour le cœur, pour le caractère ; l'unique changement que l'on remarquait en lui, c'est que la fréquentation du monde avait fait disparaître, comme cela devait arriver, la timidité et la gaucherie du jeune homme, ainsi que son manque de goût et des usages reçus.

Dès que Blanche eut repris le désir de plaire, on s'étonna de sa facilité à y réussir ; en recherchant le suffrage d'une seule personne elle enchantait tout ce qui l'entourait ; son père même ne pouvait cacher sa joie, sa surprise et son orgueil ; le temps, cet ennemi de la beauté, semblait avoir développé chez sa fille des grâces nouvelles.

Mais il ne lui suffisait pas de paraître aimable ; il lui fallait faire remarquer les progrès qu'avait faits sa raison, les changements qui s'étaient opérés dans sa manière de voir. Blanche comprenait que ses dédains passés devaient porter Saint-Valery à résister au penchant qui pourrait de nouveau l'entraîner vers elle. Pour lui rendre de la confiance, elle faisait mille plaisanteries sur les idées absurdes dont autrefois

elle était possédée, et sur la révolution complète que les années avaient amenée dans ses opinions.

Quel effet produisaient sur Aurèle tant d'efforts secrets pour lui rendre ses premiers sentiments ? Rien n'indiquait qu'il eût le dessein d'en témoigner de semblables. Pas un mot d'éloge, pas une préférence, jamais une de ces phrases qui donnent à entendre plus qu'elles ne disent.

Blanche l'observait ; mais elle attendait vainement quelques mots qui amenassent une explication. Le colonel s'aperçut un jour qu'elle pleurait, et lui demanda vivement la cause de ses larmes :

« Ah ! mon père, répondit-elle, vous étiez bon prophète en me disant que ma désobéissance envers vous deviendrait pour moi une source de chagrins ! Combien nous sommes insensées de ne pas nous en fier pour notre avenir à des parents dont la tendresse veut bien nous faire jouir des avantages de leur expérience ! Pourquoi n'ai-je pas suivi vos sages conseils ?... je serais heureuse à présent !

— Mais quel est donc le sujet de ta peine ? Les torts dont tu me parles ne sont-ils pas réparés ?

— Mon père, je n'ai point osé jusqu'ici vous entretenir de mon espoir relativement à Aurèle ; mais vous l'aviez, je crois, deviné, vous l'approuviez...

— Oui, sans doute ; et je ne comprends pas quel motif pourrait t'obliger à y renoncer, car ton cousin n'aura pu vivre près de toi sans reprendre tout l'attachement que tu lui avais jadis inspiré.

— Hélas ! à quoi bon ? C'est un orgueilleux qui ne veut point m'être redevable de sa fortune. Moi ! qui dans une telle union ne verrais que la nécessité de témoigner au mari que j'aurais enrichi cent fois plus d'égards et de déférence, dans la crainte d'être accusée d'une odieuse indécatesse !

— Sur quoi te fondes-tu pour supposer à Saint-Valery cette injustice envers toi ?

— Sur le silence qu'il s'obstine à garder,

malgré tous les encouragements que vous lui avez donnés ; et je sais qu'il va partir... partir pour toujours !

— Aurèle est incapable de la moindre vanité, et ton changement à son égard ne lui semble pas croyable ; mais un mot d'explication suffira...

— Oh ! non, non, mon père ; ne lui dites rien, je vous en conjure. J'ai déjà trop blessé les convenances par tant d'avances secrètes et inutiles. Il veut partir ? Eh bien, soit ! laissons-le suivre ce dessein. Après tout, si je n'ai que vous seul au monde, j'en serai plus libre de vous consacrer mes soins, mon existence entière.

— Et moi, je n'accepte point ce dévouement. Blanche fait le bonheur de ma vieillesse ; je veux que d'autres lui rendent un jour ce que je lui dois.

— Mais, mon père...

— Écoute, ma fille : tu te repens d'avoir refusé jadis de suivre mes conseils : dans cette occasion, tu vas, je l'espère, te laisser guider par moi. »

Et il se mit à chercher Aurèle. En ce moment, Aurèle se retraçait les événements survenus depuis près d'une année : les soins de Blanche pour rapprocher les deux familles, l'insistance mise à le rappeler, l'accueil du colonel, le changement des manières de sa fille. Toutes ces circonstances venaient à l'appui d'un soupçon qu'il avait repoussé vingt fois comme extravagant. Que dois-je croire ? disait-il. Suis-je le plus présomptueux des hommes, ou bien un insensé qui refuse le bonheur de sa vie ?

Il fut abordé par le colonel.

« Comment ! mon ami, lui dit ce dernier, j'apprends que vous partez ; moi qui vous aime comme mon fils, vous me quittez encore ! Mais, si Blanche était alors une enfant, elle est devenue une femme raisonnable.

— Oui, répondit Aurèle avec effusion ; mais puis-je rester, quand je sens que

j'aime encore ma cousine, elle qui m'a dédaigné, et, maintenant surtout, que sa fortune m'empêche de demander sa main ?

— Vous me l'avez bien demandée quand ma fille était pauvre ; nous ne ferions que nous acquitter envers vous... Allons, mon cher Aurèle, m'obligerez-vous donc à vous en dire davantage ? Est-ce que nous ne nous entendons pas?... »

On s'entendait si bien, que peu de temps après cette conversation, un même jour vit célébrer le mariage de Dercour avec Lucile, et celui de Saint-Valery avec Blanche, à laquelle sept années d'expérience avaient appris à ne pas attacher son bonheur à des choses futiles, et à connaître le prix d'un attachement désintéressé.

M^{me} A. SURVILLY.

L'ORPHELIN DU PEUPLE ROMAIN.

I.

C'était sous le règne de Claude. Le soir tombait sur la campagne de Rome, tout enivré de la fête des vendanges ; la grande ville était déjà plongée dans l'ombre et pré-ludait aux plaisirs de la nuit, aux longs festins, aux danses, aux jeux qui, chez les Romains opulents, terminaient la journée. Deux hommes descendaient le flanc du mont Cœlius, et passant devant le temple de Diane, devant la fontaine des Faunes, devant le temple de la Liberté, qui portait gravé sur ses murs le code pénal des vestales infidèles, ils arrivèrent à un vaste palais qui semblait plongé dans un profond repos. L'esclave enchaîné près de la loge du molosse, ouvrit au signal que donnèrent les visiteurs, et un vieil affranchi, reconnaissable à son bonnet phrygien, les conduisit dans l'intérieur de la maison.

« Ma fille Prisca est-elle seule ? dit le plus âgé des deux étrangers.

— Priscilla est avec elle, répondit l'affranchi.

— C'est bien, Aquila ; précède-nous. »

Ils traversèrent une vaste galerie, faiblement éclairée, où d'anciennes images consulaires, des faisceaux, des armes, annonçaient le haut rang de ceux qui occupaient cette maison. Au bout de la galerie se trouvait une porte de citronnier. Aquila l'ouvrit, et introduisit les deux visiteurs dans le gynécée de Prisca.

Cette chambre, assez vaste, n'avait aucun ornement ; la mode romaine n'y avait introduit ni les sculptures de la Grèce, ni les tentures de l'Asie, ni les meubles d'ivoire, ni les vases de cristal, dépouilles du monde vaincu, dont les femmes de Rome ornaient leurs demeures. La simplicité des jours antiques respirait dans cette pauvre chambre, où la jeune et belle Prisca filait une quenouille chargée de lin, assise à côté de sa nourrice Priscilla. Telle était Lucrèce autrefois, plus belle, au milieu des travaux du gynécée, que les femmes de Rome au milieu de la splendeur des fêtes. C'était Lucrèce, mais Lucrèce plus jeune, plus humble et plus douce... Aussitôt que Prisca eut reconnu l'un des deux étrangers, elle s'avança vers lui, le salua avec respect, disant : « Est-ce vous, Antoninus ? Ami de mon père ! qui me vaut le bien de votre visite à une heure aussi avancée ?

— Ma fille, dit le consul en passant la main sur le voile et les cheveux de Prisca, j'avais à te faire une communication importante. J'ai attendu que la nuit fût venue, que les curieux et les délateurs fussent assis au banquet du soir, avant de me présenter devant toi, avec l'ami que je t'amène. »

A ces mots, Prisca leva les yeux sur l'homme qui accompagnait son tuteur. Celui-là ne portait point la toge romaine ; il n'avait aucun des insignes qui annon-

caient à la société antique l'homme noble et libre; et cependant, une hauteur voisine du dédain respirait dans sa contenance. Cet homme n'était ni sénateur ni consul; il était quelque chose de plus puissant que tout cela. « Tu reconnais Narcisse, ma fille? Elle inclina la tête. — Narcisse est un ami; nous pouvons parler en sûreté, » poursuivit Antoninus.

Ils s'assirent; Priscilla se tint à l'écart, couvrant d'un regard maternel sa fille bien-aimée. Le consul prit la parole d'une voix caressante, et, en jouant avec le voile de Prisca : « Tu sais, ma fille, lui dit-il, combien tu m'es chère et combien, depuis ton enfance, j'ai veillé avec soin à ton éducation et à tes plaisirs. Lorsqu'à la mort de ton père, tué glorieusement dans les guerres de Germanie, le sénat t'adopta, voyant en toi une orpheline du peuple romain, et que, comme ton proche parent, l'ami de ton père, issu, ainsi que toi, de la race Hafferii, il me nomma ton tuteur, j'en jure par les dieux, je voulus être pour toi un véritable père. Je soignai ta fortune, je te donnai des esclaves précepteurs, grammairiens, historiens, poètes, achetés à grands frais sur les marchés de la Grèce; je mis à la tête de ta maison Aquila et Priscilla, fidèles et précieux affranchis; je t'environnai, enfin, de sollicitude et de soins; mais ma tâche ne sera remplie que lorsque je t'aurai honorablement mariée et que j'aurai remis à un noble époux le trésor qui me fut confié à moi-même. Tu as atteint l'âge où se marient les filles de ton rang, et je viens te proposer une alliance qui surpasse mes désirs et mes espérances. Parlez, Narcisse!

— Messaline n'est plus, dit l'affranchi de Claude, et c'est la main de César que je viens proposer à la noble Prisca. Pallas propose Agrippine; Caliste soutient Lollia Paulina; mais que Prisca daigne se montrer, et elle n'aura point de rivaux.

— Entends-tu? ma fille, le trône, l'empire!... Claude est vieux; avant peu

d'années, il ira rejoindre les dieux; les droits de Britannicus sont effacés par les crimes de sa mère; ton fils régnera... Remercie Narcisse, ma fille, promets-lui ta reconnaissance et ton appui (1)... »

Il parlait, mais la jeune fille ne l'entendait pas. Une vive rougeur couvrait son visage, une indignation secrète faisait étinceler ses yeux; mais ce sentiment n'éclata point; après quelques instants de silence, elle répondit d'une voix très-calme : « Je remercie Narcisse et vous-même, Antoninus... mais je ne veux pas me marier.

— Que dites-vous, ma fille? s'écria le consul au comble de l'étonnement; quel propos d'enfant est-ce là? C'est un badinage indigne d'une fille de votre rang.

— Seigneur, répondit-elle, ce n'est point un badinage; c'est l'expression de ma pensée la plus intime et de ma plus ferme détermination. Je ne me marierai point.

— César vous déplaît-il? mais... César est bien vieux... dit Narcisse de sa voix insinuante.

— Si j'épousais César, je respecterais en lui la vieillesse et le trône, et je ne spéculerais point, Narcisse, sur la mort de mon époux; mais jamais ni Claude ni nul autre, Romain ou Barbare, n'aura de droits sur ma personne. Je suis née de race libre, et nul ne forcera ma volonté. »

Antoninus était devenu pourpre de fureur. « Savez-vous bien, malheureuse, qui foulez aux pieds votre fortune et celle de votre famille, savez-vous bien à quels soupçons pourraient donner lieu vos refus insensés? »

A ces mots, Priscilla tressaillit et sa main laissa tomber le fuseau. Prisca était demeurée calme; ses yeux baissés regardaient

(1) Nos lectrices ne peuvent ignorer l'empire qu'exerçaient sur les maîtres de Rome dégénérée, les affranchis du palais. Narcisse, Pallas, Caliste étaient les maîtres absolus de Claude, et par conséquent de l'univers, qui se trainait aux pieds de Claude.

daient un petit anneau d'argent qu'elle portait au doigt, et dont le chaton offrait, gravé, un agneau couché tenant une bannière (1); elle leva enfin les yeux sur son tuteur, qui semblait attendre une réponse. Il poursuivit : « Déjà le bruit en a circulé, on vous a soupçonnée d'avoir admis dans votre maison une superstition étrangère et d'avoir peut-être vous-même prêté l'oreille aux vains discours d'un misérable Juif, un pêcheur ou un faiseur de flûtes, que sais-je?... On a remarqué que jamais vous n'assistiez ni aux fêtes ni aux sacrifices; on s'en étonnait, mais on ne pouvait croire qu'une fille noble, une Romaine eût abjuré les dieux de ses ancêtres pour adorer un homme crucifié sous Tibère! — On pouvait le croire, Antoninus, car cela est... je suis chrétienne! »

Le consul recula presque à ces mots; elle poursuivit à son tour, avec une énergie concentrée : « Je suis chrétienne; j'ai engagé ma foi à Jésus-Christ, le divin époux des vierges, et voilà pourquoi, Antoninus, voilà pourquoi, Narcisse, je ne puis ni ne veux épouser César.

— Mais, fille insensée, savez-vous bien qu'il est des lois contre ceux qui abjurent les dieux de la patrie? »

Prisca sourit à ce mot, et Priscilla, courant vers elle, l'étreignit dans ses bras comme pour la défendre : « Que crains-tu? lui dit à demi-voix la jeune fille : *heureux ceux qui meurent dans le Seigneur; heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car, le Maître l'a dit, le royaume des cieux est à eux!* »

Pendant qu'elle parlait ainsi, Narcisse disait à l'oreille d'Antoninus : « Elle est coupable... un décret de Claude pourrait la faire mourir... elle est très-riche, j'obtiendrai de César que ses biens vous soient adjugés... La race des impies ne doit pas vivre...

(1) Des anneaux pareils à celui-là se trouvent souvent dans les catacombes.

— Elle est bien jeune, elle est bien belle! dit Antoninus avec pitié.

— Mais si riche! vos dettes seraient payées... D'ailleurs, la livrer au juge, c'est faire œuvre de bon citoyen.

— Ma fille, reprit Antoninus en se rapprochant, ne vous perdez pas; oubliez cette philosophie farouche qui ne vous apprend que le mépris du monde et de ses biens; prenez possession de la vie et de ses joies; acceptez l'alliance de Claude, et sacrifiez aux dieux de l'empire.

— Jamais!

— Votre famille vous demande ce bien-fait; je vous le demande, moi qui ai pris soin de votre enfance.

— L'ordre de mon Dieu m'est plus sacré que le vôtre, Antoninus; n'insistez pas, car je n'ai qu'une seule réponse : Je suis chrétienne!

— Et devant le juge, au milieu des tourments, malheureuse Prisca, parlerez-vous encore ainsi?

— Je l'espère, avec la grâce du Seigneur; *je ne puis rien par moi-même, mais je puis tout en celui qui me fortifie.*

— Vous déshonorez votre famille, la noble race dont vous êtes issue; il est juste de vous livrer aux lois de l'empire, qui punissent les impies et les prévaricateurs!

— Faites-le, seigneur, et je prierai le vrai Dieu qu'il vous bénisse et vous éclaire!

Antoninus hésitait encore, mais les insinuations de Narcisse, mais la perspective de cette grande fortune livrée entre ses mains, entraînèrent le Romain, cupide et dissipateur; il sortit, et Narcisse le suivit, après avoir jeté sur Prisca un regard ironique et cruel. Un quart d'heure après, les gardes du prétoire occupaient le palais consulaire, et la jeune chrétienne était captive dans la maison de ses ancêtres.

II.

Quelques jours plus tard, un spectacle à la fois déchirant et sublime se passait dans

le temple d'Apollon, au milieu de la tourbe des juges et des sacrificateurs. Une jeune fille, une enfant était attachée au chevalet; le juge la pressait de questions : « Est-ce le pêcheur Pierre ou Céphas qui vous a donné le signe de la nouvelle religion ? — Dans quelle maison avez-vous reçu ses instructions ? — Sont-ce vos affranchis, Aquila et Priscilla, qui vous ont détournée de la religion de vos ancêtres ? Répondez un mot, et la colère de César se tournera sur ceux qui vous ont poussée à ces excès. Répondez ! »

Mais nulle parole ne sortait des lèvres de la vierge-martyre; heureuse de souffrir, elle ne voulait attirer la persécution ni sur le saint apôtre, son père dans la foi, ni sur la famille de Pudens (1), où elle avait reçu les premières notions du christianisme, ni sur les dévoués serviteurs, qui, éclairés eux-mêmes des lumières de l'Évangile, avaient apporté à leur jeune maîtresse ce noble et glorieux don; elle se taisait, héroïque et dévouée en son silence. « Si vous ne voulez parler, reprit le juge, sacrifiez, ma fille; jetez un grain d'encens sur le brasier qui fume aux pieds d'Apollon, et vous serez délivrée.

— Jamais! répondit la faible voix de Prisca, jamais!

— Vous souffrez, vos membres délicats sont brisés par ces tortures; ayez pitié de votre jeunesse et de votre beauté, sacrifiez!

— Jamais! »

(1) La famille de Pudens, sénateur, est illustre dans le christianisme. C'est chez elle que saint Pierre recevait l'hospitalité et prêchait l'Évangile.

Les tortures redoublèrent; les fouets, le feu, les torches embrasées, l'huile bouillante, furent employés tour à tour... mais que pouvaient ces raffinements de la cruauté romaine contre la force dont le Seigneur armait l'enfant qui combattait pour lui? Prisca souriait au milieu des tourments, comme si elle eût vu les anges autour du chevalet, lui apporter, de la part du céleste époux, cette couronne immortelle où les lis de la virginité se mêlent aux roses empourprées du martyre. Les païens ne pouvaient supporter l'éclat de son regard; ce front candide leur apparaissait terrible, comme si Dieu l'eût environné déjà de cette majesté suprême qui, au dernier des jours, terrassera les persécuteurs en présence de leurs victimes. « C'est assez! dit enfin un des juges, rendons la sentence! »

La sentence fut exécutée sur le chemin d'Ostie; la tête de Prisca tomba sous le glaive. Sa courte vie fut ainsi couronnée par le martyre, et l'Église catholique l'honore comme la première vierge-martyre de l'Occident. La Rome des Césars n'est plus; mais depuis quinze siècles, les fidèles enfants de l'Église visitent le sanctuaire bâti sur la maison de Prisca, révèrent ses reliques précieuses, et s'encouragent au combat de la vie, par le souvenir des vertus de cette enfant (1).

M^{me} ÉVELINE RIBBECOURT.

(1) Prisca, Aquila et Priscilla sont nommés dans les Épîtres de saint Paul. L'Église de Sainte-Prisque est un des plus anciens et des plus vénérables sanctuaires de Rome, et cette illustre sainte a toujours été regardée comme la proto-martyre de l'Église d'Occident.

ÉNIGME GÉOGRAPHIQUE, N° III.

Quel est le groupe d'îles, connues par les anciens, oubliées durant la période du moyen âge, et découvertes de nouveau par

un aventurier portugais et par un navigateur du pays de Caux?

REVUE DES THÉÂTRES.

La Diplomatie du Ménage, proverbe en un acte, par madame Caroline Berton.

(Le théâtre représente un salon élégant ; à droite de la cheminée, un fauteuil ; à gauche, une causeuse ; entre le fauteuil et la causeuse, une table sur laquelle est allumée une lampe élégante.)

Madame d'Étanges est seule, assise sur la causeuse. « Voilà cette journée passée, se dit-elle ; après le dîner, mon mari est sorti comme d'habitude pour prendre l'air, et, comme d'habitude aussi, il reviendra dans une demi-heure... Je lui dirai... mais si je lui dis : « Mon ami, c'est aujourd'hui l'anniversaire de notre mariage, et pour la première fois depuis dix ans vous l'avez oublié... » cela aura l'air d'un reproche... Je ne suis pas bien sûre, d'ailleurs, de lui dire cela sans que les larmes me viennent aux yeux... Des larmes ! ce sont des enfantillages qui ne me conviennent plus... J'ai trente ans.... mais il m'aime toujours... Cependant, je lui en veux... D'avoir oublié une date?... Non, j'ai tort ; lui, si occupé d'affaires graves... si distrait... J'ai beau faire, je lui en veux, et je me vengerai à ma manière, en lui rendant encore meilleur son coin du feu qu'il aime tant.... L'autre jour, il parlait de la mode des soupers, et la regrettait... C'est cela ! mieux vaut m'occuper du souper... J'allais tomber dans les idées romanesques et gâter mon bonheur... J'aime mieux ne pas gâter un *plum-pudding* ; j'ai envie d'en commander un à ma cuisinière, sur mes indications. Où est mon livre ? (Elle cherche sur la table, le trouve et lit :) *L'Excellente ménagère*, Manuel d'économie domestique. Pauvre petit livre ! je t'ai lu bien souvent, tes pages usées l'attestent... et ma maison, mes meubles bien conservés l'attestent aussi, je l'espère... »

Une amie de madame d'Étanges, madame Renaud entre vivement, madame d'Étanges se lève et lui tend la main. « Ne vous dérangez pas, ma chère, lui dit cette dame, je n'ai pas le temps de m'asseoir... je suis furieuse ! non-seulement pour moi, mais pour vous. — Vous êtes bien bonne !... de quoi s'agit-il ? — Ce matin, dès que mon mari fut sorti, j'allai, suivant mon habitude, regarder sur son bureau pour voir si quelques lettres ne traînaient pas... et je cherche toujours si bien que pas une ne m'échappe. — Je vous souhaite bien du plaisir. — C'est mon droit ! j'en use... voilà ce que je viens de trouver. — L'écriture de mon mari, dit madame d'Étanges. — Lisez ! — Oh ! non ! — Vous avez, ma chère, des scrupules de l'autre monde. (Lisant.) « Mon » cher Renaud, tu peux compter sur moi » pour le souper de ce soir à la Maison » d'Or, avec nos amis mariés ou non. Mal- » gré la bonté et l'indulgence de madame » d'Étanges, je n'ai pas encore osé lui » annoncer notre escapade afin que, s'il y » a crime, elle ne puisse pas m'accuser de » préméditation. » L'hypocrite ! ajoute madame Renaud. Eh bien ! qu'en dites-vous ? — Je dis qu'il y a là une crainte de m'affliger qui me touche. — Tenez ! vous me faites bouillir le sang dans les veines ! et vous paraissez si aveuglée que, sans vos dix ans de ménage, je dirais que vous êtes encore en adoration devant votre mari. — Vous ne vous tromperiez pas, ma chère, je sais qu'aux yeux du monde, c'est se donner un ridicule ; mais ce ridicule-là, ne se le donne pas qui veut. Oh ! ce n'est pas un amour échevelé, plaintif... Mon mari ne m'a pas enlevée, je suis entrée fort paisiblement sous le toit conjugal... Cet amour n'a pas été mis, comme on dit en style de mélodrame, à l'épreuve du

malheur... Mais il a résisté à une plus dangereuse épreuve... à une intimité de tous les instants ; il n'a pas le bandeau qui cache les défauts, il a, mieux encore... la patience qui les fait supporter... enfin, ma chère, c'est un amour prosaïque, bourgeois, pot-au-feu... je ne suis pas une femme d'imagination, et ne sais pas faire de belles phrases... mais cet amour, j'espère bien le ressentir encore sous des cheveux blancs. — Ta, ta ! c'est avec ces beaux sentiments qu'on gâte les maris. Je n'entends pas supporter les défauts de monsieur Renaud, moi, j'entends qu'il s'en corrige. Je viens de lui faire une belle scène, allez ! aussi il m'a tout avoué. Figurez-vous qu'après ce fameux souper on devait aller au bal de l'Opéra... mais j'ai dit à monsieur Renaud : « Si vous vous permettez une pareille chose, j'irai aussi de mon côté. » Il sait que je suis femme à le faire comme je le dis ; aussi, il m'a promis de rester... Voyez-vous, ma chère amie, j'ai une excellente recette de ménage... — Donnez-la-moi, dit en riant madame d'Étanges, à charge de revanche... Vous voyez, d'après ce livre, que je m'y entends un peu... — Oui, riez tant que vous voudrez ; aujourd'hui, un mari ne se borne plus à tromper sa femme, il la ruine, ce qui est bien pis ! — J'aime à voir que vous n'êtes pas aussi idéale que je le croyais... Mais revenons à votre recette. — La voilà, répond madame Renaud : c'est de rendre toujours son mari inquiet, et d'entretenir dans son âme un levain de jalousie. — Oui, je sais que ce moyen court les rues et les vaudevilles pour nous prouver que, moins un mari estime sa femme, plus il l'aime... idée qui n'a jamais pu se loger dans ma tête. — Eh bien ! je vous déclare que vous êtes perdue si vous ne suivez mes avis. — Au lieu de cela, dit madame d'Étanges, voyez combien je suis bourgeoise... Je méditais un *plum-pudding*. — Il ne le mangera pas, ma chère. — Vous croyez ? Eh bien, si vous voulez

venir avec votre mari sur les dix heures... — Sans doute, vous serez seule et triste ! dans ces moments, on a besoin d'être consolée... à moins que vous ne suiviez ma recette. — Non, je garde la mienne. — Et quelle est-elle ? — D'aimer mon mari de tout mon cœur, et de lui rendre sa maison agréable. Voilà pour moi la loi et les prophètes. — Adieu ! je vais de ce pas prévenir madame d'Ervin et madame Remy, elles ne feront pas, comme vous, fi de mes avis. — Mais je n'ai rien dit comme cela. — Vous voulez renfermer vos chagrins... libre à vous... je ne vous en suis pas moins dévouée... — Je n'ai jamais douté de votre bon cœur... — Je m'en vais, car si je rencontrais votre mari, je lui dirais ma façon de penser franche et nette. Aller au bal de l'Opéra !... un homme marié !... C'est le commencement de la fin, ma chère amie, je vous en prévient ; mais vous l'aurez voulu... Bon succès au *pudding*... Je vais voir ces dames ; de là, je cours chez moi, et vous ramène mon mari. » (Elle sort.)

« Si elle n'a pas troublé ma tranquillité, dit madame d'Étanges quand elle est seule, ce n'est pas sa faute, et cela, avec les meilleures intentions... Qu'eût-elle dit, si elle eût su que ce jour même est l'anniversaire de mon mariage !... Je suis sûre que ce souper n'amusera pas mon mari... mais on l'aura raillé... On lui aura dit qu'il n'était pas libre... et les meilleurs esprits ne sont pas exempts de ces sortes de faiblesses... N'importe, il ne faut pas qu'un jour comme celui-ci... Chère maison... où j'ai passé dix années de bonheur, vous que j'ai parée avec une patience si industrieuse, ne me viendrez-vous pas en aide à votre tour ?... La présence de mon mari ne causera pas autant de plaisir à ses amis que son absence me causera de peine. Pour qu'il reste, je n'aurais, j'en suis sûre, qu'à dire : « Je t'en prie ! » Je ne le dirai pas ; je veux qu'il ne reste ici que parce qu'il s'y trouve mieux qu'ailleurs, je veux que le sacrifice de ce

souper ne vienne que de lui. (Elle sonne, un domestique entre.) Jean, lui dit-elle, apportez ici la robe de chambre de monsieur, puis vous ferez monter les fleurs que j'ai fait acheter ce matin, et vous les mettrez sur cette table... Apportez aussi la pipe turque. (Jean sort.) Je vais donner un coup d'œil à ma toilette, commander le *pudding*... Et puis il faudra bien, mon bon Frédéric, que, de vous-même, vous vous souveniez de l'anniversaire de notre mariage. »

Jean apporte tout ce qui lui a été demandé. Son maître rentre en se disputant avec madame Renaud qu'il vient de rencontrer. Celle-ci, après lui avoir fait les plus graves reproches, lui défend de revoir son mari, et s'éloigne furieuse. Monsieur d'Étanges croit que sa femme est d'accord avec son amie, et pour lui prouver qu'il est le maître de ses actions, il demande à Jean son habit noir, sa toilette de bal.

En ce moment, madame d'Étanges revient, elle s'aperçoit que madame Renaud a tout gâté : « Comment vous êtes-vous trouvée de votre promenade, mon ami ? dit-elle à son mari avec douceur. — Très-bien, répond-il d'un ton sec. J'espère qu'il m'est encore permis de me promener ? — Non-seulement permis, mais ordonné, répond-elle en riant. — Il n'en est pas de même, à ce qu'il paraît, du souper et du bal de l'Opéra ? — Vous ai-je jamais témoigné la moindre exigence de ce genre ? — C'est madame Renaud, cette bavarde !... — Cependant, elle n'a pas mal fait de parler, puisque vous n'osiez m'apprendre vos projets de ce soir, dans la crainte de me faire de la peine. Je vous en remercie, mon ami. — Ainsi donc ce souper ne te fâche pas ? — D'une façon, oui ; et d'une autre, non... Mais, est-ce que vous croyez que je vais vous parler debout, comme à la comédie ? dit-elle en s'asseyant et prenant son ouvrage ; non, vraiment... je n'ai fait qu'aller et venir toute la journée dans ma maison. — Ma maison !... Comme elle est fière, quand elle

dit cela... Est-ce que cette maison n'est pas aussi un peu à moi ? — Oui, réclamez ! je vous le conseille ; elle était dans un joli état quand j'y suis venue ! — Je dois convenir qu'il y avait un peu de désordre, et que ce désordre-là m'a manqué dans les premiers jours de notre mariage... Mais, peu à peu, je me suis si bien accoutumée à voir chaque chose à sa place, que quand tu passes seulement deux jours à la campagne, je ne peux plus rien trouver... et, malgré les soins des domestiques, tout fait la grimace ici... moi le premier. — Mon mari, vous êtes un flatteur. — Qu'est-ce que tu fais là ? — Un bonnet pour aller avec votre robe de chambre... Mettez-la donc un peu pour voir. (Il passe sa robe de chambre.) — D'autant plus volontiers, qu'en ma qualité de paresseux, c'est la toilette que je préfère. (Elle compare le bonnet à la robe.) — Oui... Je vois ce qu'il faut, vous pouvez l'ôter. — Rien ne presse, nous ne devons partir qu'à dix heures pour ce fameux souper... A propos ! vous disiez que vous en étiez contente, et que vous n'en étiez pas contente ? — Oui, je n'en suis pas contente, parce que j'aimerais mieux vous garder, que je croyais que nous souperions ensemble, et que j'ai un certain *pudding*... Mais je ne veux pas vous donner trop de regrets. — Tenez, Laure, vous êtes la femme aux attentions, j'admire cela en vous, vous n'oubliez rien, depuis l'air que j'aime à vous entendre jouer, jusqu'à mon mets favori. — Depuis votre bonnet jusqu'à votre robe de chambre... c'est convenu, je suis une femme parfaite... Mais laissez-moi vous dire pourquoi je suis contente que vous alliez à ce souper. — Et moi, je suis curieux de le savoir. — Eh bien, je suis contente, parce que le vin que vous boirez là ne sera pas aussi naturel que celui de votre cave, parce que vous n'y aurez pas d'aussi bon *pudding*, parce que vous n'aurez pas de fauteuil aussi confortable, parce que vous aurez le cou emprisonné dans une cravate

empesée, parce qu'on vous criera aux oreilles, parce qu'on vous parlera politique et parce que vous ne pourrez parler de votre femme, qui est ce que vous aimez le mieux au monde. — Je n'ajouterai rien, dit-il en l'embrassant, puisque tu me connais mieux que moi-même... Mais j'ai promis... Je vais passer mon habit... Au revoir! (Il se lève.) — Madame Renaud aurait-elle raison? se demande tout bas la pauvre femme. Ah! je suis une maladroite! Puis reprenant tout haut: Ne voulez-vous pas faire apporter vos effets ici, mon ami? je vous aurai plus longtemps. (Elle sonne. Jean apporte la toilette de son maître.) — Laure, dit-il en s'habillant, vous ne dites et ne faites rien que d'aimable.... Tenez, en fait de sentiment, nous autres hommes, nous sommes très-bêtes, et vous me faites honte, ma chère amie. Je vous aime autant que vous m'aimez, et je n'ai pas pour vous la moitié des attentions que vous avez pour moi. — Chacun son rôle... Vous ne pouvez pas me broder des pantoufles? — Non! mais je pourrais vous apporter un bouquet, un bijou... Ma chère Laure, si vous n'étiez pas aussi dévouée que vous l'êtes... vous ne pourriez m'aimer. — Ne vous inquiétez pas de cela, c'est mon affaire... occupez-vous plutôt de votre cravate; vous l'avez si bien roulée que vous avez l'air d'un pendu. — C'est ma foi vrai, répond-il en se regardant dans la glace; je vais la remettre. — Oui, je vous le conseille; elle est jolie maintenant... je vais vous en chercher une autre. (Elle sort.)

— Jean, dit d'Étanges à son domestique, vite! une voiture! (Jean sort.) Je vais être en retard... continue-t-il, je ne sais vraiment à quoi je pense.... Mais on est si bien chez soi... Que le diable les emporte avec leur souper! on va brailler, se quereller, car il y aura des rouges, des blancs et des bleus... Est-ce qu'on peut faire des dîners de camarades, à présent? il n'y a plus d'autre patrie que le coin du feu.

— Me voici, dit en accourant madame d'Étanges, c'est que cette cravate, Jean n'aurait pu la trouver, elle était serrée précieusement; c'est la seule qui soit brodée. — C'est donc ma cravate de mariage?... et vous me la donnez pour aller souper sans vous!... C'est généreux, Laure! — N'est-ce pas?... Ah! si vous saviez, mon ami, en passant près de la salle à manger, quelle bonne odeur de *pudding*! — Laure, vous me percez le cœur... Vous allez donc le manger à vous toute seule? — Non, vraiment! madame Renaud viendra me tenir compagnie, avec son mari; elle était sûre de le garder... en le rendant jaloux... elle m'a conseillé d'employer ce moyen, qu'elle nomme une recette de ménage. — Elle est jolie, sa recette!... Qu'est-ce que vous avez répondu? — Que j'en avais une meilleure. — Laquelle? — De vous aimer de tout mon cœur, et de vous rendre votre maison agréable. — Allons! je ne sais plus ce que je fais... voilà que j'ai déchiré ma cravate, en tournant la tête vers toi, tandis que tu me parlais. — Je fais tourner la tête à mon mari!... quel honneur! — Et tu la ferais tourner à bien d'autres! si tu... si tu... Voilà ma cravate déchirée tout à fait; regarde un peu... — Donnez-la-moi, je vais y faire un point... C'est qu'elle est bien vieille, cette cravate-là... elle a dix ans de date. — Dix ans?... Laure, il y a déjà dix ans! — Comme vous l'avez maltraitée! J'ai pourtant passé plus de trois mois à la broder. — Et pendant ce temps, avec la permission de ton tuteur, je te faisais des lectures... Et tu dis qu'il y a dix ans?... dix ans!... Dis donc, Laure... tu as été à la messe, ce matin. — Oui. Eh bien? — Ce n'est pas aujourd'hui dimanche? — Non, c'est samedi, samedi, 17 février. — Samedi, 17 février!... Tiens, ma Laure, je suis un misérable, un ingrat... Et tu ne disais rien, et je n'ai pas un bouquet, pas un bijou à t'offrir. Ce jour qui m'a valu tant de bonheur, je l'ai oublié... j'ai pu l'oublier! Laisse ma cravate, je soupe

avec toi; ils m'attendent s'ils veulent... ça m'est égal!... C'est vrai, je suis là depuis deux heures à te faire de la peine, et à moi aussi... et cela pour ne pas avoir l'air de préférer la société de ma femme... Vois-tu comme c'est puéril... Tu me domines, c'est vrai, mais par la tendresse, par la bonté, par la douceur... Et je ne dirais pas tout haut que je n'ai pas de plaisir sans toi? Si c'est ridicule d'aimer sa femme, je veux être le plus ridicule des maris... Mais ris donc, Laure... Je crois que tu pleures... — C'est de joie, répond-elle en essuyant ses yeux. »

Madame Renaud arrive; elle est seule, elle pleure de colère, son mari est parti ! « Calmez-vous, lui dit madame d'Étanges, ne lui faites point de reproches, et demain il viendra de lui-même vous demander pardon. — Oh ! je n'aurai pas la patience de l'attendre; un domino est bientôt passé... J'irai au bal, je le rendrai jaloux. — Ah ! oui, reprend avec ironie monsieur d'Étanges, la fameuse recette ! — Mais, ma chère madame Renaud, reprend madame d'Étanges, vous vous calomniez, vous ne ferez pas cette folie. Vous êtes bien jeune; plus tard vous saurez qu'il n'y a

pas de bonheur possible sans concessions mutuelles, et qu'il ne faut jamais rien exiger. Inférieure à votre mari en intelligence et en courage, soyez-lui supérieure en tendresse et en dévouement; craignez de perdre son estime en voulant exciter sa jalousie, mais aimez-le pour qu'il vous aime : voilà la meilleure diplomatie d'une femme et ma recette de ménage. — Ma bonne Laure, dit monsieur d'Étanges, il faudra la publier avec la manière de s'en servir. — Oui, reprend madame Renaud, et avec la formule ordinaire : Si vous voulez faire un bon ménage, prenez d'abord un bon mari. »

Je crois, mesdemoiselles, qu'un bon mari est moins indispensable qu'une bonne femme, et madame d'Étanges en est la preuve. Du reste, ces deux ménages sont incomplets, il n'y a pas d'enfants qui lient entre eux ces époux, et leur bonheur en est plus difficile... Mais dans tous les cas, la recette de madame d'Étanges ne peut être qu'excellente, et nous vous la recommandons lorsque vous serez femmes à votre tour. Ce joli proverbe fait honneur au cœur et à l'esprit de madame Caroline Berton.

J. J. FOUQUEAU DE PUSSY.

CHRONIQUE MUSICALE.

Nous demandons la permission de donner quelques lignes aux faits musicaux qui se sont passés depuis notre dernier article.

A l'Opéra-Comique, la reprise de *Joseph*, de Méhul, a défrayé une grande partie de l'été. Tout le monde voulait entendre la romance si connue : *A peine au sortir de l'enfance*.

On a donné récemment au même théâtre une pièce nouvelle : *Le Château de la Barbe Bleue*, trois actes de M. de Saint-Georges, musique de M. Limnander.

Les morceaux les plus remarquables sont : La ballade : *Sur la cime du pic terrible*. Le duo pour soprano et ténor : *Petit lutin, fée adorable*. La mélodie en sol : *Tant douce patrie, ô pays charmant*. La

canzonetta : *Venez, troupe jolie*. La ballade du roi. *A Lahore jadis régnait un sultan*, et le duo : *Echo de ce palais*.

Nina, pièce en un acte, de Marsollier, musique de Dalayrac, vient d'être donnée le mois dernier, bien que sa première représentation remonte à 1786 ; cent autres la suivirent sans épuiser son succès ; la reprise obtient aujourd'hui la même faveur ; si le dialogue a vieilli, la musique est restée jeune, fraîche et suave. Nous citerons pour voix de femme, la romance si connue de vos grand-mères : *Quand le bien-aimé reviendra*.

Un troisième théâtre lyrique, l'Opéra-National, a été ouvert sur le boulevard du Temple ; c'est un asile offert aux jeunes

compositeurs et aux jeunes artistes, ce qui lui a valu de nombreuses et chaudes sympathies. L'inauguration a eu lieu par *Mosquita la Sorcière*, pièce de MM. Scribe et Vaëz, musique de M. Boisselot, nous y avons remarqué l'air : *C'est Mosquita, c'est la Sorcière*. La mélodie chantée par Benita : *Bouquet de mariée*. Seguidille : *Il était une fillette un jour*. L'air de Mosquita : *Où vas-tu, voyageur?* Un duettino : *Celui qu'ici ton cœur préfère*, et le duo : *Me laisserez-vous seul?*

Cette petite partition renferme nombre d'agréables motifs. Le plus remarquable est un air irlandais, mélancolique et d'une douce poésie qui, d'abord chanté par le soprano seul, est répété par le baryton, au milieu des brillantes variations de la première voix. Cette charmante production obtient un grand succès.

A l'aide de ces reprises, se préparait la représentation de *la Perle du Brésil*, par M. Félicien David. L'accueil enthousiaste fait au *Désert*, à *Christophe Colomb* et à maintes mélodies de ce compositeur, si gracieusement original, si hardiment novateur, lui rendait dangereux les abords du théâtre, où les situations et les moyens restreints menaçaient d'entraver une exubérante imagination, et l'intérêt du public grandissait avec les périls de l'épreuve.

M. David en est sorti triomphant ; l'air de Zora, accompagné d'un chœur à bouches fermées : *Entendez-vous la voix du grand esprit des bois* ; le beau duo entre elle et le ténor : *A toi je m'abandonne*, et au troisième acte, *le chant du misoli*, et le joli boléro : *Au bruit des castagnettes, dansons!* méritent le brillant accueil qu'ils ont reçu.

Nous avons encore, avant de quitter ce théâtre, à parler de *la Butte des Moulins*, partition en trois actes, de M. Adrien Boieldieu.

Dans le premier acte se trouvent un duo remarquable et plusieurs morceaux d'ensemble bien rythmés ; dans le deuxième, un chœur d'Auvergnats, le duo entre le porteur d'eau et Mariette, et la ronde du porteur d'eau ; dans le troisième, l'air de Mariette, fort applaudi, et le trio : *Cette lettre cruelle*, qui peut être considéré comme le morceau capital de l'ouvrage.

Parmi les différents albums qu'a publiés Alphonse Le Duc, nous vous recommandons : *Ne partez pas, j'ai peur!* romance dramatique ; *Redis à ta grand'mère cette douce chanson*, chansonnette ; *Aimez-vous bien, petits enfants*, romance ; *Restez au nid*, mélodie ; *la Perle du Brésil*, polkamazurka, et *les Bords du Nil*, valse brillante.

JULES LOUVET.

CORRESPONDANCE.

C'est aujourd'hui le jour choisi pour que nous causions ensemble, ma chère amie ; non-seulement, je vais avoir le plaisir de m'occuper de toi, mais je vais doubler ce plaisir en le partageant avec une autre moi-même... En amitié, tu le vois, il y a toujours à gagner!

Permetts-moi de mettre une capote formée de bandes de velours noir et de bandes de satin marron ; un manteau-Talma, à capuchon ; manteau et capuchon en drap marron, garnis d'un ruban de velours noir, large de 6 centimètres, cousu à plat, et de

deux autres rubans de velours, larges d'un centimètre, cousus à un centimètre au-dessus et à un centimètre au-dessous du large ruban de velours. J'ai une jupe de taffetas noir, un corsage à basques, aussi en taffetas noir ; sous mes manches à la *mousquetaire*, des manches à la *jardinière* en tulle blanc, brodé ; un gilet de taffetas bleu-ciel, garni au col d'une petite dentelle plissée, redescendant pour former jabot ; la même petite dentelle plissée sur les poignets de mes manches à la *jardinière*, et j'emporte deux nœuds de ruban de taffetas bleu-ciel

enveloppés dans du papier... Mais je t'entends d'ici me demander : A quoi bon cette toilette, ces nœuds?... Aussi, je m'empresse de te répondre : J'ai une invitation à dîner chez Florence; lorsque j'aurai ôté mon chapeau, je m'attacherai ces nœuds de chaque côté de mes bandeaux, et j'aurai une toilette très-convenable. Je vais mettre dans un carton : planche, gravure, et je pars : arriver avant l'heure convenue... c'est l'exactitude du cœur.

Ma chaise était placée devant un bon feu, à ma place accoutumée; un tabouret s'avancait sous mes pieds, une tasse de thé m'était préparée, on m'attendait... A ces petits soins, tu reconnais notre amie; aussi, les pieds chauds, l'esprit content, nous nous mîmes à t'expliquer la planche III.

Le n° 1 est un col qui se brode au plumetis, sur mousseline; ou avec application de mousseline, au plumetis et en points de cordonnet; les œillets se font en points de rose; les dents se festonnent.

Le n° 2 est le quart d'un mouchoir, moins une dent et demie sur la gauche; il se brode au plumetis et en points de rose.

Le n° 3 est un dessin pour bas de jupon; il se brode en points de rose et au plumetis; chaque écaille se fait en points de cordonnet, et se découpe à l'anglaise.

Le n° 4 est un entre-deux qui se brode au plumetis, sur mousseline; sur tulle, il est fort joli pour poignet de manche à la jardinière, et pour y monter le haut d'un fichu de dessous, il forme alors un petit collet auquel on ajoute une petite dentelle froncée.

Le n° 5 est un dessin qui se brode en reprises, sur filet carré; il peut servir pour encadrer le semé de limaçons, de papillons, et d'écureuils, du n° IV, année 1851. On peut aussi l'employer pour encadrer une pale en filet.

Le n° 6, *Ida*, se brode au plumetis.

Le n° 7 est un socle pour lampe de salon. Achète, passage de l'Opéra: une pièce de chenille gros rouge, 15 mètres de bour-

don à 25 centimes le mètre (le bourdon est une petite ficelle en or); prends une aiguille enfilée de cordonnet de soie gros-rouge; fais, de l'un des bouts, autour de ce bourdon, et sur la longueur d'un centimètre, un point de feston; roule ce bout sur lui-même, continue de faire un point de feston sur le bourdon qui suit, en prenant dans le point que tu as fait, et en tournant le bourdon autour du premier cercle; tu continues ainsi à toujours ajouter un cercle à un autre en l'arrêtant au précédent par ce point de feston; lorsque tu as obtenu 17 centimètres de diamètre ou 51 de circonférence, tu coupes le bourdon et l'arrêtes proprement. Tu prends un fil de fer, tu en formes un cercle de 51 centimètres; tu prends un autre fil de fer, tu le tournes autour de ce cercle, de manière à former ces espèces de festons; couvre ce cercle et ces festons en tournant tout autour de la chenille rouge, puis, avec du cordonnet de soie rouge, couds solidement ce cercle de fil de fer autour du rond de bourdon.

Voilà un dessous de lampe ou de flambeau pour mettre sur une cheminée. Il est, ainsi que tu le désires, disposé de manière à laisser voir le pied des lampes ou des flambeaux.

— C'est très-bien, ma chère, pour les personnes qui veulent de l'or, afin de rappeler les dorures des objets qui ornent leurs cheminées... Mais pour les cheminées qui ne sont couvertes que de bronzes?...

— Je conseillerai, au lieu de bourdon, une petite ganse de soie, ou de laine rouge : voilà tout le changement.

— C'est bon à savoir, car cela diminue considérablement le prix de ces dessous de lampe... Mais tu n'as pas fini.

— Je le sais bien... tu m'as interrompue avec tes idées d'économie... Je continue donc la description du n° 7.

Tu fais, en fil de fer, deux cercles de 51 centimètres de circonférence, tu réunis l'un au-dessus de l'autre par six fils de

fer, longs chacun de 12 centimètres, placés de 8 en 8 centimètres, tournés du haut et du bas autour de l'un et de l'autre de ces deux cercles; au cercle du haut, tu fais, en fil de fer, un rang de feston; avec de la chenille, tu entoures ces festons et le cercle de fil de fer du haut; avec une bande de taffetas rouge haute de 10 centimètres, tu couvres l'extérieur de ce socle; pour le dessous, tu tailles, en toile rouge, un rond de 51 centimètres de circonférence (bien entendu que tu ajouteras les remplis en sus de ces mesures). Tu achètes, chez un passementier, 51 centimètres de frange de soie rouge, haute de 10 centimètres, et tu en couvres ce socle, en la cousant sous la chenille qui entoure le fil de fer du haut. Pour couvrir ce socle, tu introduis, au milieu, le rond de bourdon et, avec de la soie rouge, tu le réunis au socle, ce qui fera deux rangs de festons; ces festons aident à enlever le socle et à entourer les lampes et les flambeaux.

Le n° 8... achète, chez madame Lefort, des feuilles d'aubépine, une bobine de cannetille verte, du papier blanc à faire des fleurs. Tu as de la semoule dans une boîte, dans une soucoupe tu as du carmin délayé dans de l'eau; du vert délayé dans une autre soucoupe, et tout ce que j'ai indiqué précédemment. Tu prends du papier blanc, tu en tailles quatre ronds sur le n° 8, deux un peu plus petits, et deux encore plus petits. Tu prends un des plus minces brins de fil de fer, long de 8 centimètres, tu recourbes l'une de ses extrémités, tu la couvres de ouate et la recouvres d'un de ces modèles n° 8 que tu rabats tout autour de manière à former une boule bien ferme et un peu aplatie du dessus, tu arrêtes ce papier autour du fil de fer en l'y attachant avec de la soie vert-pistache que tu tournes ensuite bien serrée sur ce fil de fer pour l'en couvrir entièrement: ce sont les boutons fermés.

Tu tailles 20 modèles sur le n° 9, c'est-à-dire 10; 5 plus petits et 5 encore plus

petits; avec ton pinceau, tu mets une goutte de vert au fond de chacun de ces modèles, tu les laisses sécher, ensuite tu les places sur ta pelote, et, avec le bout d'un moule à faire du filet, tu les creuses plus ou moins (le creux sera le dedans de la fleur). Prends du fil blanc, fin, trempe une longue aiguillée dans la gomme, retire cette aiguillée, laisse-la sécher, coupe-la en 20 petits paquets composés de 12, 10, 8 et 6 bouts de fil longs de 20, 18, 16 et 12 millimètres de long; toutes les petites fleurs étant de grosseurs différentes, ces pistils devront être différents en quantité et en hauteur. Prends un mince fil de fer, recourbe l'une de ses extrémités, attache-y, par le milieu, 12 bouts de fil, relève-les, tu en auras 24, attache-les au fil de fer, avec de la soie pistache, écarte-les bien les uns des autres, trempe-les dans la gomme, puis dans la semoule; recourbe l'autre extrémité du fil de fer et accroche-le pour laisser sécher ces pistils. (Je t'ai dit que j'avais placé à chaque bout de ma table, deux champignons à chapeaux, auxquels j'avais ajouté une ficelle, c'est à cette ficelle que j'accroche les fleurs la tête en bas.) Lorsque tu as fait ainsi 20 cœurs inégaux, et qu'ils sont secs, tu trempes un pinceau dans le carmin et le passes sur l'extrémité de ces pistils pour donner une teinte rosée aux grains de semoule qui s'y trouvent collés.

A présent, prends le cœur aux plus longs et aux plus nombreux pistils, entre le fil de fer au milieu d'un modèle n° 9, dont les pétales sont les moins creusés, (ce sera la fleur la plus épanouie), couvre de soie pistache, le fil de fer, à partir du dessous de cette fleur, et accroche-la. Je suppose que tu as fait ainsi les 20 fleurs; maintenant, aux feuilles.

Coupe du papier serpente, en bandes larges de 3 millimètres, prends une des feuilles, avec une épingle fais un trou au milieu de sa largeur et pas tout à fait au milieu de sa hauteur, à partir du bas;

entre dans ce trou, en dessus de la feuille, un brin de cannette, ramène-le en dessous, réunis les deux bouts et le bas de la feuille en les entourant d'une bande de papier serpente. Lorsque tu as monté ainsi 4 grandes feuilles, 4 moyennes et 12 petites, tu montes ainsi cette branche. Tu réunis, avec de la soie, deux petites feuilles, deux petits boutons, deux petites fleurs, une petite feuille, et tu en fais une première touffe que tu entoures de papier serpente. Tu réunis, avec de la soie, trois fleurs plus grandes, deux boutons plus gros, une feuille, une fleur, un bouton, et tu en fais une seconde touffe que tu couvres de papier serpente. Tu fais une troisième touffe composée des fleurs les plus ouvertes, des plus gros boutons et de petites feuilles que tu réunis en les couvrant de papier serpente. Tu coupes des bandes de papier glacé, larges de 5 millimètres, tu prends un fil de fer de moyenne grosseur, tu l'entoures de ouate, tu attaches la première touffe à l'une de ses extrémités, tu couvres le fil de fer d'une bande de papier glacé, tu ajoutes, à gauche et à droite, une feuille moyenne; à droite, tu places la deuxième touffe et deux feuilles plus grandes, à gauche la troisième touffe et deux feuilles plus grandes; bien entendu que, tout en plaçant une touffe ou une feuille, tu continues de couvrir la tige avec le papier glacé, s'il casse, tu le mouilles sur tes lèvres et le recolles. A la fin de la tige, tu mets, avec ton pinceau, un peu de gomme à la bande de papier.

Le n° 10 est cette branche d'aubépine...

— Pourquoi t'arrêtes-tu, Jeanne?

— J'attends que tu veuilles bien m'apprendre ce que l'on pourrait faire de cette fleur... répondis-je avec un air de feinte humilité.

— Oh! que c'est vilain d'avoir ainsi de la rancune... Eh bien! pour t'en punir, ajouta Florence, je prends la plume à mon tour..., et elle écrivit :

— Deux branches suffisent pour garnir le

dessous d'un chapeau. Des touffes semblables à la troisième, montées sur un fil de fer, peuvent composer une couronne à la Vierge. 10 de ces touffes, dont 5 seraient montées, 4 autour et 1 au milieu d'un rond de fil de fer, formeraient deux touffes pour orner le dessus d'un chapeau ou un bonnet de jeune mère. Une grande branche, posée dans un vase, donnerait au salon un air de printemps. J'ai vu des cordons de sonnette ainsi faits : c'était une échelle, large de 7 centimètres, formée d'une ganse plate en laine verte; pour sonner, on posait sa main sur le premier échelon du bas; celui du haut était attaché au mouvement de la sonnette. Sur cette échelle, ou, pour mieux dire, sur ce treillage, grimpaient des fleurs... On pourrait y poser de l'aubépine, d'autant plus que le treillage se verrait peu... J'ai fini, ajouta-t-elle en me rendant la plume.

— Merci, ma chère, je n'aurais pas mieux dit... A présent, je peux continuer notre planche.

Le n° 11 est une couronne de roses et de *ne-m'oubliez-pas*.

Le n° 12, ce sont les signes qui représentent les couleurs de cette tapisserie. Le fond, dans l'intérieur de la couronne, se fait blanc, et dans la couronne et en dehors, il se fait marron. Ce dessin sert pour tabouret de piano, pelote; il peut se semer sur un fauteuil Voltaire, sur un tapis de lit ou de cheminée, encadré de 10 centimètres de mousse.

Le n° 13 est une manche à la jardinière, ornée de trois rangs de dentelle. Cette manche se continue jusqu'à l'épaule.

Le n° 14 est une robe de petite fille de 2 à 6 ans; des petits plis ornent le dessus de l'ourlet du bas, il y en a aussi au-dessus de l'ourlet des manches, et sur la petite ceinture à laquelle est cousue la bande qui entoure la taille; celles qui forment tablier sont séparées par des petits plis. Les deux bandes qui sont de chaque côté du tablier se cousent d'abord à un petit passe-

poil. Tu vois que ces bandes sont à peine froncées, afin de mieux laisser voir la broderie.

Le n° 15 est une manche pagode ornée de deux rangs de broderie.

Le n° 16 est la moitié d'une ceinture de jupon ; elle se taille double : droit fil devant et derrière ; bien entendu que le plus long est le devant. Cette ceinture se garnit d'un passe-poil, se double et se ferme avec portes et agrafes. Tu sais que la mode est d'avoir la taille longue ; les plis du jupon étant cousus au bas de cette ceinture, elle aide à rallonger la taille, et ne grossit pas les hanches, ce qui est important pour les jupons d'hiver. Cette ceinture a un autre avantage, c'est qu'elle rallonge le jupon qui est usé du bas et auquel on peut alors refaire un ourlet.

Ici se termine la description de la petite planche.

Le n° 17, de la grande planche est un dessin de fichu guimpe, il se brode au plumetis.

Les deux n° 18 sont les deux côtés du col de ce fichu. On peut ne pas mettre ce col, monter le fichu à un petit entre-deux et y ajouter une petite dentelle plissée. Ces fichus-plastrons se mettent sous des corsages ouverts.

Le n° 19 est la 4^e partie d'un képi. Ce bonnet se taille en drap bleu foncé, vert foncé, ou marron, on brode, en soie flauche, cette branche de laurier couleur sur couleur, c'est-à-dire bleu sur bleu, vert sur vert, marron sur marron, mais de nuances plus pâles. De cette façon, on peut, si l'on a un frère dans l'armée, avoir le plaisir de lui broder des lauriers, sans que cela saute aux yeux.

Le n° 20 est le rond de ce képi.

Le n° 21, E. D., se brode au plumetis.

Le n° 22, *Ernestine*, en broderie anglaise et plumetis.

Le n° 23, *M. C.*, point de feston.

Le n° 24, *Evelina*, plumetis, point de feston et point de rose.

Les n° 25, 26, 27, 28 et 29, *Louise, Zénobie, Adrienne*, dans un écusson ; *Melvina* et *Lucie* se brodent au plumetis.

Les n° 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36, sont les patrons d'une veste Leczinska.

Le n° 37 est un dessin pour aube ; on peut le grandir en y ajoutant le semé de raisins de la planche II. Ce dessin s'exécute sur percale en point de rose, plumetis et broderie anglaise. Il peut servir aussi pour volants de robe, pour jupon.

Le n° 38 est un dessin pour garniture de camisole. Il se brode au plumetis, et se festonne en point de rose.

Le n° 39 s'exécute en broderie anglaise, et se festonne en point de rose. Ce dessin sert au même usage, et pour robe ou pantalon de petite fille. On peut, au lieu d'une seule dent, en faire trois.

Le n° 40 est un joli entre-deux qui se fait au plumetis.

Les n° 41, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62 : *Sigouène, Agape, Nelly, Céleste, Nathalie, Hortense, A. O., Ezilda, Irma, Aurélie, Caroline, Marianne, Francine, Léonie, E. G., C. H., Rosalie, Thais, Albana*, se brodent au plumetis ; les n° 46, 51 et 61 : *J. M. S. E.* et *Juliette*, se font en broderie anglaise.

La gravure de modes représente deux dames en toilette de soirée. L'une a une robe dont la jupe est couverte, du bas, d'un haut bouillonné de gaze rose ; l'autre est coiffée d'une barbe en dentelle d'or, mêlée à des fleurs et à des marabouts ornés d'or.

— Ce sont deux riches et élégantes toilettes. Et ton rébus ? il me paraît bien compliqué.

— Le voici : Une marchande d'oublis — ce — monsieur que, tue monsieur a — un do — un nez — sous vien toit — deux ce — un autre monsieur que, tue un autre monsieur a — et un reçu. A présent, tu peux lire couramment cette généreuse maxime :

Oublie ce que tu as donné, souviens-toi de ce que tu as reçu.

— J'aime mieux la maxime que le rébus.

— Oh! mademoiselle est si grave, si sévère!... Mais nous n'avons pas toutes le bonheur de te ressembler, et

Le Rébus fait passer la morale avec lui.

— C'est bon, c'est bon, raisonneuse! Veux-tu venir au salon, mon père fait son whist avec des dames âgées.

— Je le veux bien, j'aime beaucoup les dames âgées, je leur parle à la troisième personne, et cela m'apprend à être plus polie; quand je suis avec une amie, je m'abandonne à mes idées folles, je dis tout ce qui me passe par la tête... dans la crainte de les ennuyer, et... je ne suis pas toujours bonne compagne.

— Il est impossible de rien ajouter à ce que tu dis là, Jeanne; je suis entièrement de ton avis.

— C'est très-impertinent, ma chère,

Nous convenons de nos défauts,

Mais c'est pour que l'on nous démente.

Aussi, pour ne pas me fâcher, il faut que j'aie un bien bon naturel, ou... bien de l'esprit.

— Je suis encore entièrement de ton avis.

— Ceci devient trop aimable, lui dis-je en l'embrassant, et pour couper court... passons chez ton père. »

Le whist était fini, ces dames causaient mariage. Après leur avoir fait nos révérences, nous nous assimes en cercle à côté d'elles. « Savez-vous, disait l'une, que c'est fort embarrassant, il n'y a pas de règles; cela dépend de la position que les époux tiendront dans le monde. Ainsi, pour un ménage de 12 ou de 25,000 livres de rente, le trousseau et la corbeille devront cependant être du même prix; que la mariée apporte 5 ou 10,000 livres de rente, il lui faut : un cachemire long, un carré, un crêpe de Chine blanc, un châle de dentelle noire; pour bijoux, des

diamants... plus ou moins, une montre, sa chaîne et son agrafe; quant aux bracelets, je n'aime que ceux qui viennent d'un pays lointain, quelque chose de rare, de curieux; puis des dentelles, deux éventails, une robe de velours noir, des fourrures... les proches parents apportent aussi leur cadeau. En bonne conscience, le futur ne devrait mettre dans la corbeille que la moitié de ce que la future apporte en revenu... et la future devrait mettre dans le trousseau le double de la corbeille. Dans tous les cas, il faut toujours laisser au mari le plaisir de faire plus tard un présent à sa femme, et à la femme le plaisir de rajeunir son trousseau. Cela vous intéresse, mesdemoiselles, continua cette dame en s'adressant à nous. — Non pas pour nous, madame, répond Florence, mais pour nos amies qui vont se marier. — Précisément, ajoutai-je, elles m'écrivent à ce sujet, et je leur ferai part des observations de madame. — Je serais curieuse de voir une de ces lettres. — Toutes ne parlent pas mariage, repris-je, et j'en ai reçu une d'un grand intérêt, si madame voulait lire ce passage... » Elle prit ma lettre, et lut tout haut.

« Dans une nouvelle intitulée : *la Sœur aînée*, l'auteur dit.. « Mademoiselle de Sombreuil méritait sans doute d'être » remarquée et d'inspirer le plus vif intérêt... elle ne s'est jamais mariée. »

« Mademoiselle de Sombreuil, qui a bu » un verre de sang que les assassins avaient » mis pour prix de la vie de son père, lors » du massacre des prisonniers de l'Abbaye, n'avait qu'un frère, il mourut à » Quiberon. Ce nom si ancien allait s'éteindre, Sa Majesté Louis XVIII voulut » que mademoiselle de Sombreuil eût le » privilège, en se mariant, de conserver ce » nom qu'elle avait illustré par son dévouement et de le léguer à ses descendants : » mademoiselle de Sombreuil épousa le » vicomte de Villume, cousin germain de » mon grand-père, et continua de porter » le nom de Sombreuil; son fils, Jules de

» Sombreuil, accompagnait monseigneur
» le duc d'Angoulême lors de l'expédition
» d'Espagne, en 1823; hélas! sa pauvre
» mère ne devait plus le revoir... pendant
» cette expédition, elle mourut d'un ulcère
» au cœur.

» Nous conservons une lettre de ma-
» dame de Sombreuil, qui recommandait
» à ma mère ce fils chéri, lors de son pas-
» sage à Bayonne; cette lettre exprimait la
» plus touchante sollicitude maternelle,
» madame de Sombreuil se faisait aimer de
» tous ceux qui la connaissaient; dans la
» lettre qui nous annonça sa mort, mon-
» sieur de Villume disait : « Durant notre
» longue union, c'est le premier chagrin
» qu'elle m'ait donné, mais il sera éternel. »

Voilà une lettre fort intéressante, dit
cette dame en me la rendant. M. Granier de

Cassagnac, dans son *Histoire du Directoire*,
dit qu'il n'a pas trouvé la preuve que
mademoiselle de Sombreuil ait bu ce verre
de sang. En effet, ni les juges ni les bour-
reaux n'auront voulu constater un fait
aussi atroce, ils en étaient honteux, les
misérables!.... mais ce fait a été conservé
par la tradition, et j'y crois.. Ah! c'est ce
sang humain qui, en passant par le cœur
de mademoiselle de Sombreuil, y a causé
l'ulcère dont elle est morte! »

Un long silence suivit; puis de nou-
veaux convives arrivant, la conversation
suivit un autre cours, et Florence m'em-
mena pour l'aider à *veiller aux soins de
son empire*.

Adieu, ma chère amie. Tout à toi et
pour toujours.

J. J.

ÉPHÉMÉRIDES.

16 MARS 1822. — MORT DE MADAME CAMPAN, DIRECTRICE DE LA MAISON D'ÉCOUEN.

Jeanne-Louise-Henriette Genêt était
née à Paris, en 1752. Elle était fille d'un
premier commis aux affaires étrangères.
Son esprit et l'éducation brillante qu'elle
avait reçue, lui créèrent dès son extrême
jeunesse une petite réputation, qui eut
pour résultat de lui procurer, à quinze ans,
la place de lectrice de Mesdames, filles du
roi. Elle passa plusieurs années auprès de
ces princesses, qui, au sein de la cour
bruyante et frivole de Louis XV, s'étaient
créé une existence austère et retirée. Mais
bientôt ses talents fixèrent les regards de
la jeune femme du dauphin, de Marie-An-
toinette, qui se l'attacha comme femme de
chambre et la maria à M. Campan, dont le
père était secrétaire du cabinet de la reine.
Depuis cette époque jusqu'à la date fatale
du 10 août 1792, madame Campan ne
quitta plus sa royale maîtresse, à laquelle
elle témoigna le dévouement le plus ab-
solu, la fidélité la plus constante et une re-
connaissance au-dessus de tous les mal-
heurs et de tous les dangers. Lorsque la
reine fut emprisonnée au Temple, elle

sollicita la faveur de la suivre, et, repoussée
dans sa demande, poursuivie par Robes-
pierre, menacée à chaque instant dans sa
vie, parce qu'on la savait dépositaire des
secrets les plus importants, elle dut cher-
cher un asile loin de Paris. Voici comment
elle nous expose elle-même sa position
après le 9 thermidor :

« Un mois après la chute de Robespierre,
» dit-elle, je pensais qu'il fallait faire vivre
» une mère âgée de soixante-dix ans, mon
» mari malade, mon fils âgé de neuf ans
» et une partie de ma famille ruinée... Je
» n'avais plus au monde qu'un assignat de
» 500 francs. Je choisis alors Saint-Ger-
» main pour y établir une pension... Au
» bout d'un an, j'avais soixante élèves;
» bientôt après, cent. Je payai mes dettes,
» et j'étais heureuse d'avoir trouvé cette
» ressource, si éloignée de toute intrigue. »

Madame Bonaparte confia à madame
Campan l'éducation de sa fille, Hortense,
depuis reine de Hollande. Cette simple
circonstance la mit en rapport avec le
jeune vainqueur de l'Italie, qui dès lors

apprécia son zèle et ses lumières. On connaît la réponse qu'elle fit à cette question qu'il lui adressa un jour : « Que manquait-il aux femmes pour que leur éducation soit bonne? — *Des mères.* » Il se souvint de ce mot, et, parvenu au pouvoir suprême, il la chargea de former les mères de la génération future. Un décret, daté pour ainsi dire du champ de bataille, annonça à l'armée que l'État se chargeait d'élever les filles, les sœurs, les nièces de ceux que décorait la croix de la Légion d'honneur. Le château d'Écouen, antique demeure des Montmorency et des Condé, fut désigné pour recevoir ces pupilles de la nation, et madame Campan fut mise à la tête de l'établissement nouveau. On connaît le succès de cette maison, où trois cents jeunes filles, de tout rang et de tout âge, recevaient une éducation appropriée à toutes les conditions, à toutes les fortunes de la vie; éducation qui formait des

reines et des ménagères, et qui unissait heureusement les talents domestiques et les arts les plus brillants.

La restauration supprima la maison d'Écouen. A ce premier chagrin en succéda un autre mille fois plus cruel : madame Campan perdit son fils unique et ne put résister à ce malheur. Une maladie grave se déclara; elle en subit avec beaucoup de courage les phases douloureuses, et mourut à Mantes le 16 mars 1822.

Madame Campan a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons ses *Comédies* et ses *Lettres de deux jeunes amies*, dont la lecture doit plaire aux jeunes personnes; ses *Mémoires*, livre excellent, simple et véridique, et son *Traité de l'Éducation des Femmes*, ouvrage malheureusement inachevé, mais où les mères et les institutrices peuvent puiser d'utiles conseils.

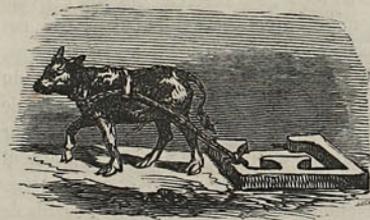
MOSAIQUE.

La vérité est le pain de l'âme.

BOSSUET.

Par-dessus tout, ayez la charité, qui est le lien de la perfection. SAINT PAUL.

RÉBUS.



Paris. — Imprimerie de M^{me} veuve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.